

Université Abderrahmane Mira de Béjaïa

*Faculté des sciences Economiques, des sciences commerciale et des
sciences de gestion*

Département des sciences de gestion



Mémoire de fin de cycle

**En Vue De L'obtention De Diplôme De Master En Science De
Gestion**

OPTION : Entrepreneuriat

THEME

*La mise en place de partenariat public-privé :
cas ADE Béjaïa*

Présenté par :

* M^{elle} MAHTOUT Anissa

* M^{elle} TAZIBT Soumia

Encadré par :

- Pr. CHABI Tayeb

Promotion 2020/2021

Remerciements

Au terme de ce modeste travail, nous tenons à remercier vivement tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à sa réalisation.

Tous d'abord, nous tenons à exprimer tous nos remerciements au bon DIEU tous puissant qui nous à donné la force et le courage pour accomplir ce travail dans des bonnes conditions.

Nos chers parents pour leur encouragement.

Nous exprimons notre profonde gratitude à notre promoteur P^r CHABI.T, d'avoir accepté de nous encadrer et pour sa disponibilité, ses conseils judicieux, son aide professionnelle et morale et tous ses supports multiformes qui nous ont permis de travailler dans des conditions adéquates.

Ainsi, nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble de personnel de l'ADE de Bejaia. Notamment notre encadreur M^r MENSOURI.M, pour son précieux aide et ses conseils concernant les missions évoquées dans notre travail.

Aussi, nous remercions vivement l'ensemble des enseignants du département de Science de Gestion de l'université Abderrahmane Mira de Bejaia et tous les jurys qui ont accepté d'examiner ce travail.

Espérons que ce modeste travail sera un guide pour les étudiants à l'avenir.

Dedicaces



Je ne veux pas laisser cette occasion sans vous exprimer mon attachement et les souvenirs reconnaissants que je garde de vous, je serai profondément heureuse de dédier ce modeste travail :

- *A mon très cher PAPA « DJAMEL » pour m'avoir soutenue moralement et matériellement jusqu'à ce jour, pour son amour et ses encouragements, que ce travail soit pour toi un témoignage de ma profonde affection et tendresse. Que dieu le tout puissant te préserve, t'accorde santé, bonheur et te protège de tout mal.*
- *Ma très chère MAMAN « ZINA » ; autant de phrases aussi expressives soient-elles ne sauraient montrer le degré d'amour et d'affection que j'éprouve pour toi ; tu n'as cessé de me soutenir et de m'encourager durant toutes mes années d'étude. En ce jour mémorable pour moi ainsi que pour toi, reçoit ce travail en signe de ma vive reconnaissance et ma profonde estime.*
- *A mon chère Sidorf qui m'a vraiment aidée et soutenue durant ce modeste travail.*
- *A mes adorables : Rosa, Imen et Sarah,*
- *A toute ma famille paternelle et maternelle de près ou de loin pour leurs aides précieuses, pour leurs encouragements durant toute les phases de mes études ; dieu les garde.*
- *A tous mes Amis(e) de l'université ; qui ont répondu à chaque fois que j'avais besoin : Syphax, Yanis, Boualam.bilal.*
- *A mes chères copines : Kamelea, Sihem, Taous, Bouchra, Sihem*
- *Ainsi mes copine de chambre (M509) : Radia, Hanane, Mouna, Wazna, Djamilia, Wassila, Nadjat. Pour toute l'ambiance, l'amour dont ils m'ont entourée ;*
- *Pour terminer, je n'oublierais pas Mon binôme Anissa et toute sa famille ; je te souhaite une vie pleine de succès et de bonheur.*

SOROMIA.

Dedicaces



Avec ma profonde gratitude et amour. Je dédie ce modeste travail a:

- *A mon père « HOUAS » ; école de mon enfance, qui a été mon ombre durant toutes les années des études.*
- *A celle qui ma donné la vie, le symbole de tendresse, qui est sacrifiée pour mon bonheur et ma réussite, a ma mère « SAMIA ».*
- *A mes chers frère « WASSIM » qui m'a vraiment aidée durant tout mon cycle d'études ; et mon petit frère « SAMY » .*
- *A ma chère sœur « ASMA ».*
- *A ma grand- mère « KHOUKHA » ; mon oncle « AHEN » et ma tante « LYNDA » et son mari, et toute la famille.*
- *A tous mes amis : « LOULOU ; BABOUL ; DAOUIA ; RAHMA ; WARDIA ; DJIDJI ; SAMIR, SYPHAX ; »*
- *A mon binôme « SOUMIA » pour leur aide et pour l'encouragement et le travail qu'on a travaillé ensemble.*
- *A tous mes profs de l'université de Bejaia et a tous ce qui m'ont enseigné au long de ma vie scolaire.*

ANISSA

Liste des abréviations

- **ADE** : Algérienne Des Eaux
- **ADP** : Aéroport de paris
- **ADSL** : Asymmetric Digital Subscriber Line
- **APC** : Assemblée populaire communale
- **AT** : Algérie télécom
- **BH** : Berwick Hospital
- **CCET** : Conception Construction Exploitation Transfert
- **CCH** : Casey Community Hospital
- **CESNU** : Conseil Economique et Social des Nations Unies
- **DAE** : Directeur adjoint exécutif
- **DAM** : Département administration et moyens
- **EGSA** : Etablissements de gestion de service aéroportuares
- **EMA** : Entreprise Métro Alger
- **FMI** : Fond Monétaire Internationale
- **HCBS**: Home Community Based Services
- **ISP** : Internet Service Provider
- **OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economique
- **PPP** : Partenariat public-privé
- **RATP** : Régie Autonome Des Transports Parisiens
- **SCDI** : Consortium international du service privé
- **SEAAL** : Société Des Eaux et de l'assainissement d'Alger
- **SGSIA** : Société de Gestion de Service et Infrastructure Aéroportuaire
- **SP** : Société de Projet

Liste des tableaux :

| | |
|--|-----------|
| Tableau N° 01 : les risques de partenariat public-privé..... | 12 |
| Tableau N° 02 : les différentes forme de PPP | 16 |
| Tableau N° 03 : Objectifs et compétences de partenariat public-privé | 24 |
| Tableau N° 04 : les secteurs de l'ADE | 34 |
| Tableau N° 05 : Répartition de l'échantillon selon sexe | 41 |
| Tableau N° 06 : Catégorie d'âge..... | 42 |
| Tableau N° 07 : Niveau d'instruction..... | 42 |
| Tableau N° 08 : Le dépouillement selon le cadre socioprofessionnel..... | 43 |
| Tableau N° 09 : Le poste occupé correspond-il a votre profil de formation..... | 44 |
| Tableau N° 10 : Ancienneté dans le poste occupé..... | 44 |
| Tableau N°11 : La position de poste occupé..... | 45 |
| Tableau N°12 : Participation a la prise de décision..... | 46 |
| Tableau N°13 : Répartition selon type de décision | 46 |
| Tableau N°14 : Degré d'intervention dans la prise de décision..... | 47 |
| Tableau N°15 : Les moyens d'intervention de l'ADE | 48 |
| Tableau N°16 : Les difficultés de l'ADE | 49 |
| Tableau N°17 : Est-ce que l'encadrement de l'ADE sont informé des avantages de projet ppp..... | 50 |
| Tableau N°18 : Le moyen d'information | 51 |
| Tableau N°19 : Contexte juridique réglementaire et le marché permettent-ils la mise en œuvre d'un projet ppp au sein de votre entreprise | 52 |
| Tableau N°20 : L'importance des ppp au sein de l'ADE..... | 52 |
| Tableau N°21 : Est –ce que la direction de l'ADE a pensé déjà de mettre en place un projet..... | 53 |
| Tableau N° 22 : Votre département et centre, sont-ils concernés par cette coopération... 53 | |
| Tableau N°23 : Les raisons qui vous empêchent..... | 54 |
| Tableau N°24 : Les raison qui vous a motivé pour cette mise en œuvre..... | 55 |
| Tableau N°25 : Avez-vous rencontré des problèmes lors de cette coopération..... | 56 |
| Tableau N°26 : Le dépouillement selon les difficultés rencontrées..... | 56 |
| Tableau N°27 : Est-ce que le recours a ce partenariat privé vous aidé dans votre activité... 57 | |
| Tableau N°28 : Comment ce recours vous a aide..... | 59 |
| Tableau N°29 : Pensez-vous que la mise en place d'un projet PPP va porter | 59 |

| | |
|--|-----------|
| Tableau N°30 : Le dépouillement selon les avantages de cette coopération..... | 60 |
|--|-----------|

Liste des figures :

| | |
|--|-----------|
| Figure N° 1 : le processus de négociation d'un contrat PPP..... | 20 |
| Figure N° 2 : l'effectif de l'ADE | 32 |
| Figure N° 3 : l'organigramme de département finance et comptabilité..... | 35 |
| Figure N° 4 : organigramme de département administration et moyens | 37 |
| Figure N° 5 : l'organigramme de sous-direction..... | 38 |
| Figure N° 6 : Répartition de l'échantillon selon sexe | 41 |
| Figure N° 7 : Catégorie d'âge | 42 |
| Figure N° 8 : Niveau d'instruction..... | 42 |
| Figure N° 9 : Le dépouillement selon le cadre socioprofessionnel..... | 43 |
| Figure N° 10 : Le poste occupé correspond-il a votre profil de formation | 44 |
| Figure N° 11 : Ancienneté dans le poste occupé | 44 |
| Figure N° 12 : La positions de poste occupé..... | 45 |
| Figure N°13 : Participation a la prise de décision | 46 |
| Figure N°14 : Répartition selon la prise de décision | 46 |
| Figure N°15 : Degré d'intervention dans la prise de décision..... | 47 |
| Figure N°16 : Les moyens d'intervention de l'ADE | 48 |
| Figure N°17 : Les difficultés de l'ADE..... | 49 |
| Figure N°18 : Est-ce que l'encadrement de l'ADE sont informés des avantages de projet de PPP..... | 50 |
| Figure N°19 : Le moyen d'information | 51 |
| Figure N°20 : Contexte juridique réglementaire et le marché permettent-ils la mise en œuvre d'un projet ppp au sein de votre entreprise | 52 |
| Figure N°21 : L'importance des ppp au sein de l'ADE..... | 52 |
| Figure N°22 : Est –ce que la direction de l'ADE a pensé déjà de mettre en place un projet..... | 53 |
| Figure N°23 : Votre département et centre, sont-ils concernés par cette coopération..... | 53 |
| Figure N°24 : Les raisons qui vous empêchent..... | 54 |
| Figure N°25 : Les raisons qui vous ont motivé pour cette mise en œuvre..... | 55 |
| Figure N°26 : Avez-vous rencontré des problèmes lors de cette coopération..... | 56 |
| Figure N°27 : Le dépouillement selon les difficultés rencontrées..... | 56 |

| | |
|--|-----------|
| Figure N°28 : Est-ce que le recours a ce partenariat privé vous aidé dans votre activité..... | 57 |
| Figure N°29 : Comment ce recours vous a aidée..... | 59 |
| Figure N°30 : Pensez-vous que la mise en place d'un projet PPP va porter..... | 59 |
| Figure N°31 : Le dépouillement selon les avantages de cette coopération..... | 60 |

Sommaire

| | |
|---|----|
| Introduction générale | 1 |
| | |
| Chapitre 01 : Typologie sur Partenariats Public-Privé | 5 |
| Introduction | 5 |
| Section 01 : Généralité sur Partenariats Public-Privé..... | 5 |
| Section 02 : Contrat de Partenariats Public-Privé | 14 |
| Section 03 : Partenariat Public-Privé en Algérie | 25 |
| Conclusion | 30 |
| | |
| Chapitre 02 : La mise en place de Partenariat Public-Privé: étude de cas | |
| ADE Bejaïa | 31 |
| Introduction | 31 |
| Section 01 : Présentation de l'entreprise Algérienne Des Eaux (ADE) | 31 |
| Section 02 : Méthodologie de recherche | 39 |
| Section 03 : Analyse et interprétation des résultats | 41 |
| Conclusion | 62 |
| | |
| Conclusion générale | 63 |
| | |
| Bibliographie | |
| Liste des tableaux, figures, graphiques | |
| Annexes | |
| Table des matières | |

Introduction générale :

De nos jours, les entreprises ne peuvent plus travailler ou traiter de manière isolée toutes les opérations elles-mêmes, ils choisissent, donc, de coopérer avec un ou plusieurs des partenaires multiple pour de meilleurs résultats.

Dans le contexte économique actuel, les services publics en générale constatent un manque important pour le financement des nombreux projets. Pour faire face a cette situation, nous avons besoin de circuler sur des routes sécurisées et améliorées, construire de nouvelles infrastructures, développer les formations universitaires et de contribuer ainsi à réduire le chômage. C'est dans cette vision qui permettra la réalisation des projets en partenariat avec les entreprises privées.

Le partenariat est une forme de collaboration exigeante. Il vient d'un accord de traiter le même objet d'une manière égale, tout en respectant les privilèges des parties. Leurs missions respectives et la mutualisation des moyens complémentaires, des moyens financières, matériels et humains, afin de mener des actions communes.

Parmi les options de coopérations, l'une des voies proposées est les Partenariats Publics-Privés, ils sont perçus comme une nouvelle direction, des outils intéressants pour renforcer les capacités de gestion et réaliser la modernisation de la gestion de service public en introduisant des nouvelles méthodes d'entreprises privées au sein d'un organisme public.

Le concept de Partenariat Public-Privé existe depuis longtemps ; mais sous différentes appellations, il suscite aujourd'hui une grande préoccupation publique. En effet, cette approche est privilégiée comme forme de livraison et de prestation des services publics. Les Publics-Privés (PPP) couvrent toutes les formes d'association entres les deux secteurs (privé et public), destinées à mettre en œuvre tout ou une partie d'un service public

De ce fait, la notion de service public est considéré comme une activité qui fournit des prestations fondamentales. Ces services sont d'une importance primordiale dans la vie collective des sociétés, le principe universel des services publics renvoie à l'importance de répondre aux besoins sociaux. Ces exigences ont connu de changements en raison de l'évolution de rythme de vie de la population, la forte variation des exigences de l'environnement socio-économiques et au vieillissement des instruments de gestion. Dès lors, la gestion administrative ne doit pas se limiter à maîtriser le processus de fabrication des services, mais doit aussi gérer sa relation avec les citoyens, et assurer la satisfaction de ces derniers par la communication et l'encadrement. D'où la modernisation de la gestion qui doit être plus rigoureuse et efficace.

Tout Partenariat Public-Privé (PPP) présente des défis au niveau de sa conception et de son management, aboutir au succès d'un PPP constitue un défi pour les collaborateurs notamment pour la partie publique de contrat. En effet, les intérêts, les enjeux, les objectifs et les motivations des partenaires sont souvent contradictoires.

Ainsi, l'objectif de toute entreprise d'établir un partenariat est d'être performant dans son d'activité par rapport à d'autres entreprises. Donc le partenariat public-privé est une méthode qui lui permet d'être efficace et efficiente. En effet, il n'y a pas de définition universelle de concepts Partenariat Public-Privé, parfois il est utilisé pour désigner toute forme d'association ou de coopération entre les publics et les privés dans le but d'atteindre un objectif commun.

L'OCDE définit un partenariat public-privé comme un accord entre l'Etat et un/ou plusieurs partenaires privés en vertu duquel les partenaires privés fournissent un service selon les modalités qui permettent de concilier les buts de prestation poursuivis par l'Etat et les objectifs de bénéfices des partenaires privés l'efficacité de la conciliation dépendant d'un transfert de risque suffisant aux partenaires privés.¹

Tandis que le Fonds Monétaire International (FMI), voit que l'expression partenariat public-privé se réfère à des formules dans lesquelles le secteur privé fournit des infrastructures et des services qui étaient traditionnellement assurés par l'Etat.²

Par conséquent, les Partenariats Public-Privés sont des formes d'association entre un acteur public et un acteur privé dans le cadre d'un projet déterminé qui répond à des conditions, notamment de durée spécifiées par un contrat à moyen ou long terme où les deux partenaires ont un but et intérêt commun.

Les partenariats publics privés ont été expérimentés aussi bien dans les pays développés que dans les pays émergents selon les modalités et des montages diversifiés. L'ouverture de l'économie algérienne a rapidement progressé au cours des dernières années vers une entrée progressive dans l'économie de marché.

Les Partenariats Publics-Privés en Algérie sont une approche pas encore très répandue, leur cadre juridique est toujours en cours de construction. **Beaussé, N. Gonnert** soulignent, que « l'Algérie ne possède pas de cadre institutionnel et légal spécifiquement dédié aux PPP, ceux-ci sont donc régis par le code des investissements et par les lois

¹REZZOUQ Tarik; « PPP et performance des services publics au Maroc », revue du contrôle de la comptabilité et de l'audit » N°6, septembre 2018.p.805 ;

²REZZOUQ Tarik; op, cit.p805.

spécifiques à chaque secteur d'activité»³. En effet, le pays ne possède pas de cadre réglementaire spécifique aux PPP et contraint encore fortement les investissements privés (notamment étrangers). Néanmoins, quelque projet sous forme de partenariat public-privé ont vu le jour dans le secteur de l'eau, de l'énergie et des télécommunications et un certain nombre de projets sont annoncés dans d'autres secteurs comme le secteur des transports. L'Algérie s'est lancée dans l'expérience des partenariats public-privé depuis 2002 avec la signature de premier contrat dans le secteur de l'eau et d'assainissement pour éradiquer la crise de l'eau et moderniser l'installation existante au niveau de la ville d'Alger.

Nous constatons que les PPP en Algérie sont encore à ses balbutiements. Il n'y a pas actuellement d'investissements majeurs dans ce domaine, donc l'Etat doit d'abord faire face à certain défis pour les partenariats public-privé. La réussite des projets PPP dépend de l'existence d'un cadre juridique qui prend en compte les spécificités des partenariats public-privé ; et alléger les procédures administratives afin de créer un bon environnement des affaires.

Problématique de recherche :

La contribution de notre recherche consiste à répondre aux questions posés qui constituent la problématique suivante : « **Le projet de Partenariat Public-Privé contribue-il à l'amélioration de la distribution de l'ADE unité de Bejaia ?** ».

De cette question centrale qui représente l'ossature de notre travail de recherche, se dégagent les questions secondaires suivantes :

- ✚ Est-ce que la stratégie de partenariat public-privé est mise en place dans l'ADE unité Bejaia?
- ✚ Est-ce que le projet PPP constitue t-il une solution aux difficultés de l'ADE ?

Hypothèses de recherche :

Afin d'apporter des éléments de réponses et un éclairage à ces questions, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- La première hypothèse consiste à la mise en place et le recours à un PPP comme un outil qui permettra aux entreprises de bénéficier de l'emploi et d'améliorer leurs performances.

³SAIMER(H) : « le partenariat Public-Privé : source financière privée à l'intérêt public » la revue du développement et des perspectives pour recherche et études, N°07, décembre 2019, p189.

- La deuxième hypothèse, partenariat public-privé permet à l'ADE d'acquérir, de nouvelles connaissances, compétences, et de nouvelles méthodes de gestion.

Pour apporter des réponses à notre problématique et d'affirmer ou d'infirmer nos hypothèses de recherche. Nous avons réalisé une recherche bibliographique et documentaire dans un premier temps et nous avons effectué un stage d'un mois au sein de l'Algérienne Des Eaux unité de Bejaia dans un deuxième temps, afin de déterminer la mise en place de projet des PPP au sein de l'ADE, nous avons fait une enquête de terrain par le biais d'un questionnaire adressé à un échantillon de 16 intervenant au sein de l'ADE.

Méthodologie de recherche :

Notre démarche de travail s'articule essentiellement sur deux chapitres, dont chacun comporte trois sections, chaque chapitre illustre un ensemble d'informations.

- Le premier chapitre explique une vue générale sur Partenariat Public-Privé, nous avons commencé par des généralités sur ce concept (définitions, caractéristiques, avantages ...etc.). Ensuite dans la deuxième section nous avons abordé tout ce qui concerne le contrat de partenariat public-privé (formes, compositions, objectifs...etc.). Et enfin dans la troisième section on a traité un sujet sur l'expérience de PPP en Algérie.

- Le deuxième chapitre concerne notre cas pratique, il se focalise sur la présentation de l'entreprise Algérienne Des Eaux unité de Bejaia (ADE), le cadre méthodologique de notre recherche et enfin, nous axeront sur l'analyse et l'interprétation des résultats de notre enquête par questionnaire.

Nous terminerons notre travail par une conclusion général où nous rappellerons les constats auxquels nous avons abouti tous en repreneons certain résultats et remarques.

Chapitre I : Typologie sur Partenariat Public-Privé

De nos jours, le secteur public fait appel au secteur privé partout dans le monde ; afin de stimuler le développement. Ainsi, les gouvernements se joignent aux efforts de privé pour créer des projets dans le but d'acquiescer, maintenir, construire des infrastructures publiques. En effet, ce modèle de coopération est connu sous le terme partenariat public privé qui vise à encourager la participation privée dans des projets d'infrastructures.

Notre premier chapitre est consacré pour la présentation des concepts de base de PPP. Il est subdivisé en trois sections qui incluent les points suivants :

- Généralité sur partenariat public privé : historique, quelques approches théoriques ; définir le partenariat et le PPP ainsi que ces caractéristiques et son objectif, l'intérêt de choix d'un PPP et les conditions de ce choix, ainsi les risques, les avantages et inconvénients des PPP.
- Le contrat de PPP : déterminer les formes et les modèles, les étapes et le processus de négociation d'un contrat de partenariat public privé, ainsi les compositions et les objectifs des acteurs.
- Le PPP en Algérie : le premier retour sur l'expérience des PPP en Algérie, sa gestion et son expérience ainsi le cadre réglementaire des PPP en Algérie.

Section 01 : Généralité sur partenariat public privé

Dans cette première section, nous allons introduire un bref historique sur PPP, pour ensuite présenter quelques définitions sur partenariat, puis le partenariat public privé qui constitue l'objet principal de notre étude ; et enfin on va analyser ces différentes théories

1.1. Bref historique :

De manière générale ; un PPP est un contrat légal entre une entité publique et une ou plusieurs entités privées dans le but de développer des projets, ou d'administration des services publics, et d'assigner les responsabilités de même que les risques d'affaires entre les partenaires, le secteur privé peut être représenté ici par une seule entreprise ou un groupe de sociétés collaborant ensemble.⁴

Dans l'histoire, différents modèles de PPP ont été appliqués. Le recours à des techniques contractuelles pour la réalisation des travaux publics remonte en fait à la période de l'antiquité par exemple, on retrouve en Grèce et à Rome des traces de construction de travaux publics réalisés selon le modèle de la concession en échange de la construction d'une infrastructure

⁴ Nathalie Perrier, Monica Patricia TORO, Robert Pellerin, Revue de littérature sur les PPP en gestion de projet, Janvier 2014, p 02

Chapitre I : Typologie sur Partenariat Public-Privé

donné, les gouvernements octroyaient au concessionnaire la permission de percevoir une taxe auprès des utilisateurs.

A notre époque, le premier contrat d'initiative de financement privé officiel a été implanté en 1992 au Royaume-Uni par le gouvernement conservateur. C'est à partir de ce moment que de l'autre partie de l'Europe, de l'Australie, du Canada, de l'Afrique du Sud et de certains pays asiatiques, c'est toutefois en Australie, dans les années 90, que l'entente PPP a commencé à faire partie du langage des gouvernements, sous l'expression participation du secteur privé à la réalisation des infrastructures, en anglais (privates infrastructure involvement).

1.2. Quelques approches théoriques aux partenariats public-privé :

Le recours à une collaboration entre les secteurs publics et privés à partir des PPP, ce n'est pas une chose nouvelle, et elle n'est pas issue de néant comme nous le traitons (histoire). Le PPP a reçu une grande attention, il est basé sur des théories qui constituent la base (théorie efficacité-x, théorie de coût de transaction, nouveau management public, théorie de l'agence et théorie des choix publics).⁵

1.2.1. La théorie de l'efficacité-x :

Cette théorie a été développée par Leibenstein (1996) pour prendre en compte que certaines inefficacités organisationnelles résultent de facteurs non mesurables et non identifiables tels que la motivation du personnel, savoir-faire, ... etc. ; d'autres facteurs présentés par cette théorie existent dans des organisations publiques.

Ces dernières n'ont pas connu d'efforts permanents de recherche de compétitivité, ceci est dû à l'absence d'une pression extérieure pour les inciter à vivre en même temps, alors ils suivent la vie tranquille, sous le monopole de l'État qui régit ses politiques financières et monétaires limitant ainsi la possibilité de faillite.

La théorie de l'efficacité-x soutient l'idée que les partenariats public-privé peuvent aider à réduire les causes profondes de l'inefficacité dans les organisations publiques. Les théoriciens pensent que les partenariats public-privé devraient protéger les organisations publiques de l'influence négative de l'État, rétablissant ainsi la performance et la compétitivité du secteur public.

1.2.2. La théorie du New Public Management :

New Public Management est un mode de gestion qui vise à introduire les valeurs et les modèles économiques des entreprises privées dans l'administration publique. Le contexte de la naissance de ce nouveau concept s'explique notamment par l'urgence de réduire les

⁵LATRECHE(I), BOULAHBEL(A), CHERABI(A), « les partenariats public-privé : une forme de coordination pour la modernisation des services publics », N°9, Décembre 2013, p13-15.

Chapitre I : Typologie sur Partenariat Public-Privé

dépenses publiques pour pallier les inefficacités et les déficits de gestion des entreprises publiques. Il est important de noter les principes de cette approche a fortement favorisé l'émergence de partenariats public-privé, faisant de l'efficacité le dogme de la gestion des affaires publiques.

1.2.3. La théorie des coûts de transaction :

La logique de cette théorie découle du fait que les entreprises privées sont différentes des organisations publiques qui sont inefficaces et incapables de minimiser les coûts de transaction, ont des structures appropriées pour les aider a minimiser les coûts et à réaliser d'importantes économies d'échelle.

La théorie économique des coûts de transaction suggère qu'il n'y a pas de traitements approfondi des enjeux majeurs liés au fonctionnement du département inscrit. Ce champ est combiné à d'autres théories pour former l'un des corpus théories du partenariat public-privé.

1.2.4. La théorie des choix public :

La théorie de choix public, étudie le comportement des individus dans les administrations et la vie politique et publique, pour en déduire les défaillances des finances et de l'économie publique.

La théorie soutien que ceux qui ont le droit de prendre des décisions et les gens qui devraient défendre les intérêts de la société, le font pour leur propre intérêt privés. Les citoyens profitent et achètent des biens et des services, mais ils veulent toujours payez le prix mais aussi récolter les avantages et bénéfices. C'est pour des raisons pareilles et un tel dysfonctionnement de l'Etat, que la théorie des choix publics propose le recours au marché (secteur privé), il est donc essentiel de soumettre au marché une importante partie des activités gouvernementales.

1.2.5. La théorie de l'agence :

Cette théories décrit un contrat entre les parties contractantes qui peut conduire à une situation de divergence d'inter entre ces parties, une divergence d'intérêt qui entraine à son tour des couts d'agence qui sont dépense de surveillances, vérification comptable, cout d'établissement des états financières....etc. D'après la théorie de l'agence, le PPP permettre à l'Etat de minimiser ses couts d'agence.

1.3.Définition de partenariat :

Il n'existe pas une définition standard du terme partenariat, car il est présent dans de nombreux domaines tel que l'économie, l'éducation, la politique..., néanmoins on a choisi de présenter les définitions suivantes :

Chapitre I : Typologie sur Partenariat Public-Privé

« Le partenariat est une technique de développement et de management qui unit des Partenaires par un accord d'intérêt commun aux termes duquel ils s'engagent à coopérer durablement en partageant leurs connaissances et expériences respectives. Le partenaire principal accorde au partenaire indépendant, en échange d'une compensation financière directe ou indirecte, le droit d'exploiter ses éléments de propriété intellectuelle, son expérience et ses connaissances, dans le but de commercialiser les produits et/ou services de la formule qu'il a conceptualisée et préalablement mise au point. Les partenaires œuvrent en commun pendant toute la durée du contrat, dans le but d'un développement réciproque et équilibré, dans un esprit de partenariat exclusif de toute manifestation hiérarchique, tout en préservant l'identité et la réputation du réseaux »⁶

« Le partenariat est ainsi une forme de coopération entre entreprise ou organismes empreinte d'une certaine durée visant à renforcer l'efficacité des partenaires dans l'atteinte des objectifs qu'ils se sont fixé »⁷

Ainsi, nous retiendrons que le partenariat est un accord entre deux ou plusieurs parties qui ont convenu de travailler en coopération dans la poursuite d'objectif commun, dans une durée de temps déterminé

1.4. Définition du partenariat public-privé :

Partenariat public privé est défini par plusieurs auteurs et institution :

Le partenariat Public-Privé peut être défini au sens de l'ordonnance n°2004-559 de 17 juin 2004 comme suit : « le contrat de partenariat est un contrat administratif par lequel l'Etat ou un établissement public de l'Etat confie à un tiers, pour une période déterminée en fonction de la durée d'amortissement des investissements ou des modalités de financement retenues, une mission globale ayant pour objet la construction ou la transformation, l'entretien, la maintenance, l'exploitation ou la gestion d'ouvrage, d'équipement ou de biens immatériels nécessaire au service public, ainsi que tout ou partie de leur financement à l'exception de toute participation au capital »⁸

Selon ALVAREZ-ROBLES, O, et al. (2009 :7) : « Les partenariats public-privé sont des contrats entre des partenaires du secteur public et de secteur privé ayant pour objet la mise en place ou la gestion d'un projet visant à assurer un service public et pour le quel une part

⁶ KHAN Michel. Franchise et partenariat : développer ou intégrer un réseau d'enseigne en commerce organisée indépendant. 5^eéd. Paris : Edition DUNOD.2000, P.133.

⁷ ALBAGLI (C), BEKOLO (C), BLOY (E), et al, partenariat d'entreprise et mondialisation, édition Karthala, 1999, p26.

⁸<http://www.marche-public.fr/Marches-publics/Définition/Entrees/PPP.htm> consulté le 19/05/2021 à 10h26

Chapitre I : Typologie sur Partenariat Public-Privé

importante de l'investissement initial, du financement et des risque est partagée entre les partenaires du secteur public et privé. »⁹

Quant le Conseil Economique et Social des Nations Unie (CESNU) définit les PPP comme : « un partenariat entre un organisme public et unes société privée qui prend la forme d'une relation à moyen ou long terme dans laquelle les partenaires sont convenus de travailler en étroite collaboration afin d'améliorer les services dans l'intérêt du public. Des arrangements sont prévus pour convenir du partage des risques, des bénéfices et des avantages, ainsi que de l'utilisation des compétences, de l'expertise et du financement provenant de nombreux secteurs. De tels partenariats sont en général encouragés et appuyés par l'action gouvernemental »¹⁰

L'OCDE cette dernière définit les PPP « en tant qu'un accord contractuel de long terme entre une autorité publique et un partenaire privé dans le cadre duquel, en règle générale, ce partenaire finance et assure des services publics à partir d'un équipement ; par exemple une infrastructure de transport ou de production d'énergie, ou encore un hôpital ou un établissement scolaire.... »¹¹

On retient donc, que les PPP sont des contrats de collaboration basés sur des synergies, entre une entité publique et une/des entreprise privées a travers lequel elles visent à réaliser un objectif essentiel qui est le développement d'une infrastructure ou / et la prestation de service public.

Au regard donc de ces définitions, on peut ressortir certaines caractéristiques essentielles de la démarche des partenariats publics privés :

- Le PPP est caractérisé par une relation de longue durée, impliquant une coopération entre le partenaire public et le partenaire privé sur différents aspects d'un projet à réaliser
- Une répartition de risque permettant un transfert d'une partie des aléas habituellement supporté par le secteur public vers le secteur privé
- Le partenaire public joue un rôle très important dans toute les phases de projet à savoir : (conception ; réalisation, mise en œuvre et financement). Son rôle est de

⁹ HADJAR, (G), le partenariat public-privé : transfert de connaissances managériales et apprentissage-cas d'entreprise publique algérienne, thèse en vue de titre de docteur en science de gestion, université de NICE Sofia Antipolis, 2014 p23

¹⁰ KESSI (Y), AHMED ZAID (M), DJEMACI(B) : les déterminants du transfert de connaissances dans le cadre d'un PPP en Algérie, El-Bahith Review, vol19, p 660.

¹¹ OCDE(2015), « partenariat public-privé », dans Gouvernement at. A Glance 2013 ; Edition OCDE, Paris

définir les objectifs à atteindre dans un cadre d'intérêt public et de qualité de service offerts et assurer le respect du contrôle de ces derniers.

- Le mode de financement assure pour parti par le secteur privé

1.5.Objectif d'une démarche de Partenariat Public Privé :

La mise en place de Partenariat Public Privé permet de concourir à plusieurs objectifs tels que :

- Encourager l'innovation dans la conception et la gestion des infrastructures
- Accroître la capacité d'investissement
- Augmenter l'efficience dans la réalisation des tâches
- Assurer l'accès au savoir-faire du secteur privé
- Améliorer la transparence de la dépense publique
- Moderniser les modes de gestion du secteur public
- Décloisonner la réalisation des prestations
- Simplifier et accélérer les processus de prise de décision
- Améliorer le caractère durable des infrastructures
- Améliorer la réalisation du programme public de mise en place d'infrastructures nécessaire au développement économique et sociale du pays
- Améliorer l'image

1.6.L'intérêt de choix de Partenariat Public-Privé :

On peut trouver certain raisons qui poussent les deux partenaires (privé / public) a constituer un PPP :

1.6.1. L'intérêt Pour le partenaire public :

L'Etat est considéré comme un partenaire public qui reçoit sur son territoire un ou plusieurs partenaire privé don le cadre d'un projet PPP. Il s'agit donc de « l'Etat accueillant » ou le projet de partenariat doit être mis en œuvre.

Le partenaire public cherche a travers le PPP à fournir à meilleur coût, dans la mesure où le secteur privé peut être plus efficace, dans le sens que le marché est trop occasionnel ou trop insignifiant pour que l'autorité publique s'y investisse ; et que les entreprises privées subissent moins de contraintes dans des choix qui ont un coût important. Ainsi, faire baisser les coûts en améliorant l'exploitation d'un service, d'une administration.... et stimuler l'innovation.

1.6.2. L'intérêt Pour le Partenaire Privé :

Dans un projet PPP, le partenaire privé est considéré souvent une entreprise privé ou un groupe d'entreprise

L'entreprise privé a pour objectif le gain, elle cherche également à améliorer son image par l'élargissement de sa gamme de marché

Le partenaire privé désigne la contrepartie du partenaire public dans le projet de PPP, il vise à pénétrer de nouveaux marchés étrangers plus attractifs et influencer le cadre politique et juridique dans lequel l'entreprise privé opère.

1.7. Les conditions de succès d'un partenariat public privé:

On trouve plusieurs conditions qui aident à assurer le succès de PPP, on peut citer :¹²

- ✓ Un fort engagement politique de la part du secteur public
- ✓ La capacité du secteur public à gérer des projets complexes et à mettre en place des équipes de gestion et de suivi de projet
- ✓ La qualité de préparation des projets de partenariat (études de faisabilité technique, juridique, financier, évaluation préalable, évaluation des risques)
- ✓ Une structure adaptée aux conditions spécifiques du projet
- ✓ La qualité des contrats avec le souci de l'équilibre entre les parties et de la pérennité des relations ainsi que de la convergence des attentes des citoyens, du secteur public et du secteur privé
- ✓ La stabilité du cadre contractuel et du cadre juridique et fiscal
- ✓ La transparence dans le processus de mise en concurrence et de sélection du partenaire privé
- ✓ La rigueur dans le suivi et le contrôle de l'exécution des engagements des deux parties

1.8. Les risques liés au partenariat public-privé :

Comme tout contrat signé le partenariat public-privé a aussi des risques à prendre pour les deux coté (public et privé), nous allons les résumer dans le tableau ci-dessous :¹³

¹²Mott MACDONALD, « les principes fondamentaux des partenariats Public-Privé », livret 20 page ; Paris-France, p 08.

¹³ SAIMER. (H) : « le partenariat public-privé : sources financières privée à l'intérêt public », la revue du développement et des perspectives pour recherche et études, N°07, décembre 2019, p195.

Chapitre I : Typologie sur Partenariat Public-Privé

Tableaux N°01 : les risques de partenariat public-privé

| Type de risques | Exemple |
|--------------------------|--|
| Risques socioéconomique | - Compétition : le service est proposé ailleurs ou un service substituable existe, offert par EX sur une base privé - Changement dans la demande d'un service : un événement imprévu change la demande, soit en l'augmentent ou en la diminuant - Changement dans les attentes des citoyens mieux informés et exigeants en terme de qualité et d'accessibilité de services |
| Risques technologique | Obsolescence : les technologies évoluent rapidement rendant la technologie choisie obsolète |
| Risques politique | Lois ou réglementations nouvelles ou modifiées : l'environnement du projet ou le projet lui-même est affecté par des exigences légales ou réglementaires nouvelles |
| Risques de projet | - Caractéristique des clients/ usagers du service : résistance au changement, manque d'implication, niveau d'instruction inapproprié, attentes irréalistes, difficultés de communication - Définition et structure du projet : objectifs imprécis, spécification pas ou mal définies, changement dans l'envergure du projet. |
| Risques organisationnels | - Manque de ressources : incertitude du financement, ressource inadéquates, manque d'expertise en gestion de ressources complexes. - Compétence de l'équipe de projet : manque d'expérience, de stabilité, d'habilité en communication ou en technologie. |
| Risques relationnels | - Forme de collaboration : contrat inadéquats ou inappropriés, mésentente quant au contenu du contrat, sélection des partenaires inappropriée - Processus de communication : coordination déficiente, problème de communication, cultures différentes, dépendance, méfiance. |

La source : SAIMER. (H) : « le partenariat public-privé : sources financières privée à l'intérêt public », la revue du développement et des prospectives pour recherche et études, N°07, décembre2019, p195

1.9. Les avantages et inconvénients de Partenariat Public Privé :

Comme tout contrat, le PPP représente un nombre important d'avantage, cela n'empêche pas qu'il ait des inconvénients. En premier lieu nous allons présenter les avantages :

1.9.1. Les avantages :

- **Compétence et capitaux du secteur privé** : les capitaux privés créent des ressources supplémentaires pour le secteur public, et cela permet de libérer des fonds publics qui peuvent être employés pour d'autres priorités mais aussi le privé apporte de nouvelles connaissances et un savoir-faire spécifique, notamment en termes de gestion

- **Développement commercial :** une stratégie systématique visant à favoriser l'engagement du secteur privé dans les différents projets peut donner naissance à un créneau économique animé d'un fort esprit d'entreprise.
- **Optimisation du cycle de vie :** dès le départ du projet il faut tenir compte des différents besoins liés à l'exploitation et cela pour créer des conditions favorables au développement du projet grâce à une approche portant sur l'intégralité de sa durée de vie, et cela peut permettre d'optimiser la trésorerie et de réduire les coûts.
- **Gestion du projet et répartition des risques :**
 - *Pour que le partenaire privé termine le projet à temps et sans dépassement de budget, des incitations spécifiques peuvent être incluses dans le contrat pour l'encourager.
 - *Un contrat permet de réduire certains risques par des partenaires privés et autres acteurs que l'autorité publique.

1.9.2. Les inconvénients :

Comme on a vu précédemment en ce qui concerne les avantages, nous allons à présent aborder les inconvénients liés aux PPP :

- **Le risque de grève :** ce risque est toujours possible, et il peut être problématique pour pas mal de services, comme a eu l'occasion de le constater l'armée britannique. En effet, le Royaume-Uni a confié le pliage de ses parachutes à une société privée. Le jour où elle s'est mise en grève, l'entraînement des sauts en parachute a dû être suspendu.
- **Frais de soumission plus élevés :** La procédure d'appel d'offres pour un PPP dans certains contrats est longue et complexe, les frais de transaction sont un peu élevés. Le simple fait de soumissionner suppose de la part des partenaires privés l'engagement de sommes non négligeables.
- **Procédure de résolution de litiges :** pour les PPP les procédures de résolution de litiges sont généralement plus longues et plus complexes que pour les marchés publics classiques. (litige est le non-respect des termes du contrat par le partenaire privé)
- **Structure et documents :** un PPP pouvant faire intervenir de nombreuses parties sur une période assez longue, le cadre contractuel qu'il faut mettre en place pour régir l'ensemble des responsabilités, des risques et des engagements peut s'avérer complexe.

Section 02 : le contrat de Partenariat Public-Privé

Partenariat Public-Privé, un projet d'une grande ampleur dotée d'un processus complexe c'est pourquoi il implique l'intervention de déférente partie, a travers de multiples formes ; pour une vision plus claire qui permettra de mieux comprendre, nous allons donc présenter dans cette section, en premier lieux les formes de contrat PPP, les modèles de PPP, ainsi les étapes le processus de négociation du contrat, et les compositions de ppp ; pour terminer nous allons parler sur l'objectifs de ces acteurs.

2.1. Les formes de contrat de PPP :

Entre le secteur public et le secteur privé, on trouve plusieurs types ou formes de partenariat, ces formes sont déterminé par la nécessité que les PPP tentent de satisfaire et ou dans tout les coté soit l'état, où l'entreprise privée ou bien les citoyens, ces type sont les suivant :

2.1.1. La sous-traitance :

Ce type de contrat permet au secteur public de faire appel au secteur privé pour assurer des fonctions et réaliser des travaux spécifiques et ponctuels. Le partenaire privé paye une redevance annuelle a l'autorité concédante ou reçoit une subvention annuelle par exemple : une entreprise de textiles va faire sous traiter l'assemblage des vêtements par une autre entreprise.¹⁴

2.1.2. La gérance :

Il s'agit du partenariat ou les actifs demeurent propriété publique, et le contractant s'engage à opérer les équipements et les systèmes de l'administration publique et les entretenir. Le secteur privé n'engage pas de capitaux et est rémunéré par le secteur public. Dans certains cas, il acceptera d'utilisé des employés de l'administration publique et se chargera de superviser les opérations. Par exemple : la gestion des services informatique par des entreprise spécialisées (courant dans le domaine des hôpitaux) et la gestion d'usines de traitement de l'eau.¹⁵

2.1.3. Le contrat de gestion :

Le contrat de gestion est aussi appelé contrat de management, contrat de performance ou délégation de gestion. Il Fais référence au partenariat où le gouvernement transfère la responsabilité de la construction, la conception, le financement où l'exploitation à une entreprise privé, ce transfert peut être partiel ou total et s'étal sur lecour terme (généralement

¹⁴ Matthieu Bertin, Tom Demulier-Chevret, Camille-Hougron, Delphine Millet: "Partenariat Public-Privé: une interface nécessaire», Monographie 2012/2013, INSA de Rennes, p06.

¹⁵ HADJAR,(G),op,cit.p40-41

ne dépassent pas cinq ans). On fait souvent appel au contrat de gestion pour améliorer un mode de gestion défaillant

2.1.4. Le contrat d'affermage :

C'est un contrat qui combine une propriété publique des équipements avec une exploitation privée du service. La personne publique reste propriétaire des installations, et le privé en assure la gestion et la rénovation pour fournir un service et en tirer un profit. Un contrat d'affermage peut par exemple être utilisé dans le cas où une ville décide de construire un restaurant et veut déléguer sa gestion à une opération privée.

2.1.5. La concession :

La concession est un contrat à long terme par lequel la personne publique confie au secteur privé la gestion d'un service public ou la construction et l'exploitation d'un ouvrage public. Le partenaire privé, appelé concessionnaire, paye une redevance annuelle à l'autorité concédante. Ce type de contrat est assez répandu dans le cadre de la construction et l'exploitation de sections d'autoroute où l'Etat concède cette tâche à des sociétés privées.

2.1.6. Le contrat de service :

Dans ce type de contrat, les autorités publiques recourent à une organisation du secteur privé afin de réaliser certains services pendant une durée qui varie d'un à trois ans. Dans ce contrat, la personne publique reste le fournisseur principal et sous-traite l'une de ses activités au secteur privé par le biais d'appels d'offres. Elle supporte la responsabilité de l'exploitation, de l'entretien du système et les risques commerciaux. L'organisme privé se limite, lui, à la gestion du personnel et des services. Le contrat de service est donc la forme la plus simple dans la durée de prise de participation de l'organisation privée, le capital reste public et l'acteur privé ne prend aucun investissement dans sa charge.

Parmi ces types de contrat, la sous-traitance est considérée comme la forme la plus répandue dans le cadre d'un PPP. En effet, l'entreprise est généralement spécialisée dans un domaine par ce que la polyvalence implique un coût où une baisse de la qualité de travail ; c'est pourquoi les entreprises font appel à d'autres entreprises pour la réalisation des tâches qui ne rentrent pas dans leur domaine de compétence.

On va présenter ci-dessous un tableau récapitulatif des différentes formes de PPP :

Tableau N°02 : les différentes formes du PPP

| Rubrique | Sous-traitance | Gérance | Affermage | Concession | Gestion Déléguée |
|---|---|---|---|---|------------------|
| Propriété des actifs | L'Etat | Actionnaire privé | L'Etat | Actionnaire privé puis l'Etat | L'Etat |
| Détermination des prix/tarifs | Partenaire privé soumis à l'autorité publique | L'Etat | Partenaire privé soumis à l'autorité publique | Partenaire privé soumis à l'autorité publique | L'Etat |
| Responsabilité du service devant la population | L'Etat | L'Etat | Partenaire privé | Partenaire privé | L'Etat |
| Employeur | L'Etat | L'Etat | Partenaire privé | Partenaire privé | Entreprise privé |
| Provenance de capital | L'Etat | L'Etat | L'Etat | Partenaire privé avec des fonds publics | L'Etat |
| Responsabilité face aux risques | Partenaire privé | Séparation des risques liés à la construction et à l'exploitation | Séparation des risques liés à la construction et à l'exploitation | Partenaire privés | Entreprise privé |
| Durée | / | 10 à 12 ans | 10 à 12 ans | 20 à 30 ans | 1 à 5 ans |

Source : BELAID, (M.M) : « Les partenariats public privé : la voie à suivre avec référence à la Sociétés des Fertilisants d'Algérie(FERTIAL) », N°10, 2013, p4 ;

2.2. Les modèles de partenariat public privé :

Il existe plusieurs modèles de PPP dans le monde qui ont contribué à l'émergence des partenariats public-privé, nous dévoilerons la nouvelle tendance de cette coopération dans les points suivants : ¹⁶

2.2.1. Le modèle le plus ancien en Europe (royaume unie) :

Le Royaume Uni représente environ 25% de la masse des budgets PPP de l'Union européenne ; donc il est très important de s'intéresser à l'expérience britannique dans le panorama européen. En effet, d'après le quatrième rapports annuel en décembre 2005 sur le marché des PPP en Europe et l'étude établie par la Banque européenne de développement a permis de mettre en évidence deux phénomènes important :

- ❖ Le secteur des transports est généralement le premier à faire l'objet d'un PPP dans les pays utilisateurs de ce procédé.
- ❖ La diversité des modes de contractualisation en fonction de législation nationale.

Si les projets d'infrastructures routières représentent 60% de la valeur globale des PPP, contribuant ainsi à leur progression en volume, 15% des projets concernant les projets régionaux d'équipement ferroviaire. Des projets émergents concernant les hôpitaux, les prisons et les nouvelles technologies de l'information et de la communication, et dans une Moindre proportion les écoles et les établissements de loisirs-culture.

2.2.2. Les modèles canadiens :

Dés le début du siècle, un certain nombre de province canadienne sont engagées dans des expériences de PPP, le canada s'est engagé dans cette coordination depuis le discours du Trône du 24 septembre 1997 : *le gouvernement voulait s'acquitter de ses mandats dans un esprit de collaboration et de partenariats avec tous les partenaires de la société canadienne.* Il existe plusieurs exemples d'expériences canadiennes en matière de PPP ; nous allons donc citer deux exemples.

Un des ouvrages importants, le pont de la confédération a été construit en PPP du type «conception-construction-exploitation-transfert » (CCET) par un consortium international du service privé (SCDI).contractuellement il a été prévu que SCDI exploite et entretienne le pont pendant 35ans après quoi il sera transféré à l'Etat. Comme le financement était prévu de manière indirect, c'est une entreprise privée StraitCrossing Finance du Nouveau-Brunswick qui a fourni les capitaux par émission d'obligations. Le gouvernement fournit des garanties pour l'émission d'obligation, promis de les rembourser par une série de paiements sur 35 ans.

¹⁶M. Dmitry IVANOV, les différentes formes de partenariats public-privé et leur implantation en Russie, master en administration public, Université Robert Schuman (Strasbourg), février 2007.P5-10.

Pour le gouvernement fédéral, l'entente PPP qui a initié la construction du pont présente les caractéristiques suivantes :

- Le recours à un promoteur canadien
- Efficience et rapidité de construction des acteurs
- Plus grande responsabilisation des acteurs.
- Transfert du cout et de risque vers le secteur privé
- Des paiements annuels versés par le gouvernement du Canada à SCDI pendant 35ans.

2.2.3. Le modèle Australien :

En Australie, le PPP ressemble plus à l'évolution de l'ancien contrat national, par rapport aux contrats anglais stricts, ils ont les particularités des délais instructions et décisions relativement longues.

La politique PPP a été introduit pour la première fois par L'Etat en 2000, sous le nom **partnership**. Depuis 2000, il y a eu quatorze (14) projets de ce type, la signature d'un contrat d'investissement de 4 milliards de dollars et cinq autres projets étaient sélectionné pour recevoir un financement de 1.5 milliard de dollars. Ce type de contrat concerne principalement les hôpitaux et les centres correctionnels, ainsi les centres d'urgences et de traitement des eaux.

Le Casey CommunityHospital (CCH), anciennement Berwick Hospital (BH), coûte 120 millions de dollars, à la fois dans les délais et dans le budget. Ouvert en 2004, c'est un grand centre hospitalier qui peut traiter 30000 patients par an ; grâce à cela l'accès de la population aux opportunités d'investissements dans les soins de santé s'est amélioré, Sud-est de Melbourne.

2.3. Les étapes d'un contrat PPP :

Laréalisation d'un contrat PPP entre le partenaire privé et le partenaire public doivent franchir plusieurs étapes. Par conséquent, il comprend quatre étapes importantes : le pré-concours, le concours, la négociation et la mise en œuvre, dans ce qui suit, nous allons donc les présenter : ¹⁷

a) Le pré-concours :

À cette étape, le partenaire public établit les règles du concours et d'évaluation, le devis du PPP, les principes de la concession, le cas échéant, les comparables, une matrice des risques

¹⁷ BOISCLAIRE, Michel, DALLAIRE, Louis. Les défis de partenariat de partenariat dans les administrations publiques : un regard systématique, théorie et pratique. Canada : Edition presse de l'université de Québec.2008, p.134.

Chapitre I : Typologie sur Partenariat Public-Privé

et la politique générale du gouvernement concernant le PPP en question. Il s'agit de décrire les grandes orientations du PPP que l'on cherche à réaliser.

b) Le concours :

À cette deuxième étape, le gouvernement fait connaître sa demande de soumission, les règles pour le dépôt d'un dossier de pré-qualification, annonce les soumissionnaires qui ont été retenus pour l'étape suivante et invite les soumissionnaires retenus à faire une offre plus détaillée à des conditions que le partenaire public établit selon les besoins qu'il cherche à combler.

c) La négociation :

À l'étape de la négociation, le soumissionnaire a été choisi et le partenaire privé doit alors convenir de diverses ententes avec le partenaire public. Ces ententes varient selon la nature du projet qui a fait l'objet du PPP. Toutefois, on retrouve généralement l'entente principale qui précise les grandes règles du PPP en question, les ententes de financement qui peuvent exister entre le partenaire public et le partenaire privé, les ententes de sous-traitance que le partenaire privé souhaite conclure pour la réalisation du partenariat, les autres ententes de financement qui sont nécessaires à la réalisation du partenariat et les diverses garanties qui peuvent être requises par l'institution financière pour accepter de financer le projet qui fait l'objet d'une demande de financement.

d) Processus de la mise en œuvre :

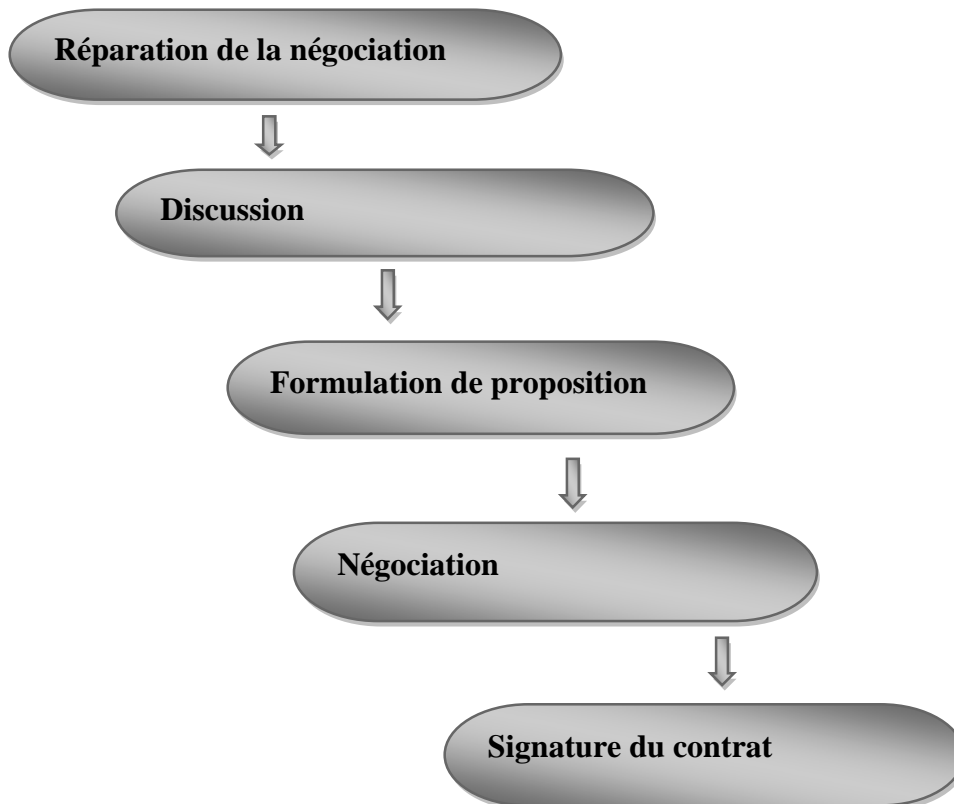
À cette étape, les ententes entre le partenaire privé et le partenaire public sont déjà signées. Il s'agit alors pour le partenaire privé d'obtenir les diverses autorisations des autres organismes publics pour compléter le projet et pour réaliser l'infrastructure qui fait l'objet du PPP. Comme l'étape de la mise en œuvre d'un projet exige généralement du partenaire privé qu'il débourse des sommes d'argent importantes sans bénéficier de revenus pour couvrir ces dépenses, il est particulièrement important d'être efficace à ce niveau pour minimiser les frais financiers rattachés aux dépenses effectuées et pour être en mesure d'encaisser le plus rapidement possible les sommes d'argent reliées à l'exploitation de l'infrastructure construite.

2.4. Le processus de négociation d'un PPP :

La négociation d'un contrat PPP consiste de trouver des terrains d'entente satisfaisante pour les deux partenaires ; son élaboration nécessite le passage par plusieurs étapes :¹⁸

¹⁸AOUMAD Sonia, BEKKA Sabrina, « le partenariat public-privé Algéro-singapourien dans le domaine maritime Cas : EPB-PORTEK », mémoire de fin de cycle en science commerciale, université de Bejaia, 2016-2017

Figure N°01 : le processus de négociation d'un PPP



Source : réaliser par nous-mêmes.

2.4.1. Réparation de la négociation :

C'est d'identifier les points à éclaircir afin de pouvoir prendre les décisions et définir les critères qui jugeront les différentes solutions envisagées ; elle permet d'éviter la perte de temps et sert à répondre sur quelque interrogation telle que :

- Quelle sont les priorités ?
- C'est quoi l'objet de la négociation ?
- On quoi consiste l'importance de chaque élément négociable ?

2.4.2. Le choix de partenaire :

C'est de choisir un partenaire afin d'arriver d'une sélection de la meilleure Partenaire, à cet égard, l'entreprise suite une démarche appelée la démarche des trois « C »

- La capacité (capacity)
- La comptabilité (compatibility)
- L'implication du partenaire (Commitement)

2.4.3. La discussion :

La discussion est la conversation bilatérale entre les parties du PPP ; elle peut être orale ; ou écrite ou aussi via de tierces parties elle est une étape obligatoire dans le processus de négociation ; car elle est une part importante des échanges entre les deux négociations.

2.4.4. La formulation de proposition :

C'est la déclaration qui indique une solution au problème qui fait l'objet de la discussion mais cette solution n'est pas définitive. Il existe certaines règles à suivre

Pour formuler une proposition valable :

- Elle doit être soumise à des conditions
- Elle doit être présente sans explication et sans arguments

2.4.5. La négociation :

Entre deux parties une fois que la négociation est acceptée on peut considérer que le processus de cette dernière est plus ou moins terminé, et dans ce cas il ne reste qu'à rédiger ce qui a été convenu, d'un autre sens c'est la formation du contrat.

2.4.6. La signature du contrat :

L'accord ou bien le contrat, est la phase finale de la négociation, la signature d'un accord constitue un sujet vaste à elle seule afin de bien mener le contrat de PPP, il est essentiel de respecter toutes les étapes et les conditions nécessaires.

2.5. Les compositions d'un contrat PPP :

Le partenariat public-privé est un processus complexe qui produira une coopération harmonieuse entre les parties qui le composent. Le rôle et la responsabilité de chaque composant peuvent être présentés comme suit :¹⁹

2.5.1. Partenaire public :

Le partenaire public est un gouvernement, il peut être un gouvernement fédéral, provincial, régional ou d'un gouvernement municipal, à savoir les fonctions dévolues à chacun de ces gouvernements. Le choix d'établir ou non un PPP revient à lui-même pour la réalisation de ses missions

À l'intérieur de chacun de ces gouvernements, il peut exister des organismes, des divisions ou des directions qui sont touchés par un PPP ; leur intervention devient donc nécessaire dans l'élaboration de PPP.

¹⁹ BOISCLAIRE, Michel, DALLAIRE, Louis, op.cit. p136-140.

2.5.2. Partenaire privé :

Le partenaire privé est une entreprise qui possède une expertise dans le domaine pertinent au PPP on recherche la réalisation ; il peut apporter une partie du financement nécessaire à la réalisation du projet de même qu'une partie de l'expertise requise.

Le partenaire privé peut faire appel à d'autres entreprises que nous appelons des co-entreprises, ses entreprises travaillent entre elles avec synergie, en respectant chacune le rôle de l'autre dans le projet.

2.5.3. Société de projet :

Le partenaire privé dans un PPP, peut établir une société de projet pour la réalisation d'un projet. Cette entreprise où société peut prendre diverses formes selon les besoins du projet. Il est possible que le partenaire privé choisisse de ne pas former une SP pour la réalisation d'un partenariat public privé ; mais en principe une telle décision ne semble pas être de l'intérêt de ce partenaire. Généralement, avec la réalisation d'une Société de Projet le partenaire privé peut donc réduire les risques pour le PPP, il est donc nécessaire pour lui de bien cerner les risques qui sont à sa charge dans le cadre de partenariat public privé.

2.5.4. Institution financière :

Selon la nature des partenariats public-privé qui sont établis, il se peut que certains d'entre eux exigent des fonds importants, dès le départ, c'est pour cette raison les institutions financières sont appelées à intervenir pour couvrir un montage financier viable, qui permet au partenaire d'atteindre des objectifs financiers qu'il cherche.

Dans un projet de partenariat public privé, les deux partenaires peuvent faire appel à plusieurs institutions financières pour assurer ce montage.

2.5.5. Assureurs :

Dans tous les projets d'affaires, la réduction des risques est une chose primordiale, c'est pourquoi l'assurance permet de transférer certains risques à des personnes en mesure de les assumer. En effet, la nature d'un PPP fait en sorte que l'analyse d'un projet que doit faire l'assureur et les couvertures d'assurance qu'une SP doit obtenir, sont particulières et peuvent devoir être pris en compte dans l'analyse de la rentabilité d'un PPP.

2.5.6. Fournisseur de bien :

Dès qu'un projet de partenariat public-privé fait l'objet d'une négociation et l'acceptation entre les partenaires publics et privés, sa mise en œuvre exige l'intervention de nombreux fournisseurs de bien et service. La préparation d'un PPP doit tenir compte des exigences et contraintes imposées par les fournisseurs dans la conception et la construction de projet, la demande de bien et service se varie selon la nature des différentes tâches du projet.

Chapitre I : Typologie sur Partenariat Public-Privé

Comme le partenaire privé est appelé à livrer des services de qualité au partenaire public, cela implique un travail plus approfondi de la part des fournisseurs des biens et services, puisque la réussite du projet de PPP est intimement liée à la qualité des biens et des services fournis.

2.5.7. Exploitant :

Dès que le projet touche à sa fin, il faut qu'une personne compétente ayant l'expertise et les ressources appropriées en assure l'exploitation selon les critères de performance convenus avec le partenaire public. L'élaboration d'un PPP doit tenir en compte l'intervention de l'exploitant pour réaliser le mandat qui lui est confié. L'exploitation peut être confiée à la personne qui réalise le projet ou bien à une autre personne ayant les compétences et de savoir-faire pour bien mener cette tâche.

2.5.8. Responsable de l'entretien :

Il est possible que l'entretien de l'infrastructure soit confié à une personne autre qu'un exploitant. Dans un tel cas, il sera nécessaire de convenir des conditions et modalités d'une entente avec une personne qui devra assurer le maintien des équipements qui sont visés par le PPP. Comme certains équipements sont très complexes et exigent une expertise très spécialisée, il est aussi possible que le responsable de l'entretien d'une infrastructure ait à confier à des sous-traitants certaines tâches reliées à son mandat.

2.5.9. Renouvellement des équipements :

La question du renouvellement des équipements est au cœur des préoccupations touchant à un PPP, Il peut être absolument nécessaire dans certaines ententes de couvrir la question du renouvellement des équipements pendant la durée du PPP, puisque cette question est au cœur de la préoccupation de tout partenariat public-privé. De plus, l'adoption de nouvelles technologies exige la mise à niveau des services publics. Il est donc logique pendant la durée d'un PPP de préciser le responsable du renouvellement des équipements utilisés pour rendre le service convenable, quelles seront ses obligations à cet égard et comment ce responsable sera rémunéré pour ses services et les obligations financières assumées.

2.6. L'objectif des acteurs de PPP :

Les PPP impliquent la participation de deux acteurs qui ont des compétences et des objectifs différents, le succès durable d'un partenariat public-privé dépend de leur volonté à travailler ensemble et répondre aux attentes de chacun des acteurs en présence : l'Etat et l'entreprise privée

Chapitre I : Typologie sur Partenariat Public-Privé

Parmi les compositions de Partenariat public-privé, on a cité le partenaire public et le partenaire privé qui représente ces deux derniers, nous allons ci-dessous présenter les différents objectifs et compétences : ²⁰

Tableau N°03 : Objectifs et compétences de partenaire privé et partenaire public

| Acteurs | Partenaire public (l'Etat) | Entreprise privée |
|---------------------------------|---|--|
| Compétences Distinctives | <ul style="list-style-type: none"> • Recherche de l'équilibre entre les objectifs sociaux et économiques. • Définir le cadre juridique favorable à la croissance économique. • L'efficacité et l'équité... | <ul style="list-style-type: none"> • créer de la valeur pour les actionnaires ; • innovation • recherche et développement |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services publics ; • Diminution des coûts par la mise en œuvre du projet ; • Appel au privé pour le financement; la construction, la gestion et l'exploitation afin d'accélérer la réalisation de projet • renforcer la gestion des firmes nationales et leur compétitivité ; • De nouvelles solutions dans de grands projets. | <ul style="list-style-type: none"> • le gain (la rentabilité), • Renforcer les connaissances et compétences distinctives, nouveaux savoir-faire transférables et exportables, • Gérer les risques • pénétrer de nouveaux marchés, notamment à l'étranger, • Assurer une bonne image devant les autorités publiques et les citoyens, • Faire bénéficier les acteurs publics de son expertise. |

La source : GHASSANE, (H), « le partenariat public-privé : transfert de connaissances managériales et apprentissages-cas d'entreprise publique Algérienne », thèse en vue de l'obtention de titre de docteur en science de gestion, université Nice Sofia Antipolis, 2014, p 59

²⁰ GHASSANE, (H), « le partenariat public-privé : transfert de connaissances managériales et apprentissages-cas d'entreprise publique Algérienne », thèse en vue de l'obtention de titre de docteur en science de gestion, université Nice Sofia Antipolis, 2014, p 59.

Section 03 : Partenariat Public-Privé en Algérie

La croissance étant en Algérie tirée par l'investissement public. Donc, il est temps de sortir de tout investissement public, et le recours au partenariat public-privé s'avère primordial.

Après avoir traité dans la première et la deuxième section tous les concepts liés au PPP donc, il est important de parler aussi du partenariat public-privé en Algérie.

Ainsi, dans cette dernière section nous allons insister sur : le premier retour sur PPP en Algérie, sa gestion, l'expérience des projets de cette coordination en rajoutant quelques exemples de contrat de PPP et enfin son cadre réglementaire.

3.1. Premier retour sur l'expérience de PPP en Algérie :

Le problème que vit l'Algérie à l'instar de nombreux autres pays dans le monde, sont liés à son double statut d'économie émergente et d'économie en transition. Sa réputation dans la région de ses services publics lui donne une appellation d'un Etat monopole par excellence dans certains secteurs ; notamment, l'électricité, la santé, l'enseignement, les postes et télécommunication....etc.²¹

Cela peut être considéré parmi les causes qui font de l'Algérie un pays qui dépense trop dans le secteur public ; cependant les niveaux de dépenses publiques et les prélèvements obligatoires sont trop élevés et posent des difficultés au pays dans le cadre de la mondialisation économique et de la mise en concurrence des économies.

L'interventionnisme étatique algérien a toujours existé dans la société d'économie de pays. C'est une manifestation de la volonté du pays, et ce dernier est le seul leader en matière de développement national. Le secteur privé a longtemps été marginalisé et tourné vers l'activité secondaire et marginale, cela est dû à l'idéologie des pays socialistes. Cette intervention de l'Etat algérien a ensuite été remise en cause. A savoir un de nombreux facteurs internes et externes : bureaucratie dans l'organisation, échec dans la politique de développements des entreprises publiques, la crise de 1986.....etc.

De nombreux experts internationaux et nationaux (dirigeants de la banque internationale HSBC, avocats et dirigeants de sociétés cotées en Algérie) ont débattu de la question du partenariat public-privé (PPP) dans le cadre de différents schémas, tels que les transports urbains, les services hospitaliers ou la coopération entre les collectivités locales et le secteur privé. Celle-ci repose sur les multiples avantages que les partenariats public-privé peuvent apporter au secteur public, à savoir les connaissances et compétences

²¹ BOUSSAID(T), CHEBAB (L), « L'apport des partenariats public-privé à la gestion publique en Algérie : cas du secteur de l'eau », mémoire de fin de cycle en science de gestion, université de Tizi Ouzou, 2017-2018

professionnelles et la performance des partenaires privés, qui sont les objectifs principaux du secteur public algérien.

Il est trop tôt pour penser que les partenariats public-privé sont un remède aux carences du secteur public algérien. Mais il peut être un outil d'optimisation et de rationalisation des dépenses publiques, de modernisation des financements nationaux, de réduction des charges budgétaires, de qualité de service et de performance de gestion, qui peuvent être le fruit d'un partenariat public-privé

3.2. La gestion des PPP en Algérie :

Dans ce cas nous recommandons ce qui suit :

- ◆ Avant tout lancement de projet dans le cadre de PPP, il est impératif de réaliser une étude pour l'évaluation de projets. Cette étude permettra de se prémunir contre les différents risques afférents aux projets : risque d'une mauvaise évaluation, difficultés du projet en matière de réalisation ou d'exploitation, d'adapter le meilleur financement, en ce sens l'acteur public peut parfois faire face à des problèmes de financement de ces études qui demeurent indispensables. La part de subvention qui est nécessaire doit être appréciée à cette étude sur le partage des risques. Les enjeux de l'évaluation de projet permettront également : une appréciation de la viabilité technique, commerciale et organisationnelle des projets et une appréciation de la rentabilité financière du projet.²²
- ◆ Une fois le ou les projets sont choisis, il est impératif d'assurer le succès des opérations de PPP, l'identification de la personne publique impliquée dans ce partenariat.
- ◆ En matière de PPP, nous estimons qu'en cas d'inexpérience concernant la personne publique ; il demeure essentiel qu'elle puisse recourir à des conseillers techniques, juridiques afin d'être à égalité avec le secteur privé lors de la mise au point du contrat. La formation des acteurs publiques et privés dans le cadre des PPP semble à nos yeux indispensable et ce, dans les domaines afférents au partenariat.

3.3. L'expérience algérienne dans les projets de PPP :

En l'absence d'un cadre juridique et réglementaire spécifique aux PPP, les autorités algériennes cherchent à établir des partenariats avec des entreprises étrangères pour se conformer aux différentes lois et réglementations existantes, telles que le droit des investissements, le droit civil et le droit commercial. La loi de finances annuelle permet

²² LAZREG(M), GODIH(DJ), « la dimension stratégique du partenariat public privé dans le cadre du financement des infrastructures en Algérie », journal of industriel economics, vol12(1), june2017, p67-68.

Chapitre I : Typologie sur Partenariat Public-Privé

également de réglementer les aspects fiscaux liés aux contrats de partenariat. Les premières graines de PPP avec des entreprises étrangères sont apparues en 2006. Ainsi, les autorités algériennes ont passé quatre contrats majeurs, il s'agit :²³

- ✚ Du contrat lié au management des services publics d'eau et d'assainissement entre la SEAAL et Suez Environnement
- ✚ Du contrat lié au management de l'aéroport d'Alger entre SGSIA et ADP (Aéroport de paris).
- ✚ Du contrat de gestion du métro d'Alger entre L'EMA et RATP (la régie des transports autonome parisiens).
- ✚ Du contrat de gestion hôtellerie avec le groupe ACCOR.

Ci-dessous, on va prendre deux exemples de contrats parmi les quatre cités avant pour illustrer les PPP en Algérie :

a) Contrat SEAAL ET SUEZ environnement :

Le premier du genre dans les PPP. Ainsi et face à la détresse hydrique et aux multiples problèmes d'alimentation et de distribution de l'eau potable que connaissent la capitale en 2002. Aux termes du premier contrat, et considérant les résultats obtenus :

- Taux d'accès à l'Eau potable: de 6% en 2006 à 100% en 2011, avec une cadence d'alimentation 24h/24h et sept jours sur sept.
- Capacité d'assainissement et d'épuration d'eau: de 6% en 2006 à 53% en 2011.

Pour résoudre le problème, le gouvernement a décidé de lancer un programme ambitieux des outils et installations existants en mobilisant des opérateurs disposant des connaissances et de l'expertise nécessaires pour gérer le projet : Suez environnement.²⁴

Dans le secteur de l'environnement, Suez environnement est classée deuxième au niveau mondiale, il figure parmi les leaders mondiaux en matière de gestion de l'eau, des déchets...etc. Ce dernier a fixé deux objectifs fondamentaux, opérationnels et managériaux afin de :

- Moderniser le service de l'eau, l'assainissement, la clientèle....etc à un niveau de standard international en cinq ans.
- D'autonomiser à terme, la structure publique grâce à un transfert de connaissances de Suez environnement au profit des cadres locaux.

²³ BENABDERRAHMANE(A), « le partenariat public-privé : alternative pour un développement durable en l'absence de ressources financières publique suffisants », Revue des sciences commerciales, N°01, 2017, p137.

²⁴ AOUMAD (S),BEKKA(S),op.cit, p 41-42

Chapitre I : Typologie sur Partenariat Public-Privé

Après la satisfaction du premier contrat (SEAAL 01) ; un deuxième contrat a été conclu en 2011 (SEAAL 02) pour une période de 5 ans [2011-2016] pour finaliser les objectifs initiaux.

b) Contrat entre la Société de gestion des services et Infrastructures de l'aéroport d'Alger et les Aéroports de Paris management (SGSIA et ADPM) :

Ce contrat de gestion conclut le 1 novembre 2006 pour une durée de 48 mois entre l'une des filiales du groupe EGSA, établissement à capitaux publics en charge de la gestion de 17 aéroports nationaux, et la plus grande entreprise française de gestion des infrastructures aéroportuaires, prévoit en substance un transfert de management et d'expertise ainsi qu'une optimisation de l'exploitation des infrastructures. Ayant pris fin le 31 octobre 2010²⁵

La Société de gestion des services et Infrastructures de l'aéroport d'Alger et les Aéroports de Paris management a pour mission :²⁶

- L'acquisition, la construction, la gestion, l'aménagement et le développement d'installations et infrastructures aéroportuaires ;
- La fourniture de prestation de service dans les domaines aéroportuaires ;
- La valorisation et l'exploitation de tout actif mobilier ou immobilier acquis ou réalisé sur fonds propres, reçues en dotation ainsi que ceux qui lui sont affectés pour les besoins de service public...

Elle emploie 1200 salariés et quatre directeur d'ADPM à sa tête ; dont trois entre eux occupent des postes de responsabilité avec des directeurs adjoints locaux et le quatrième expatrié est un Directeur Adjoint Exécutif (DAE). Cette organisation hiérarchique confère au contrat une particularité juridique mixte.

Dès la fin du premier contrat, ADPM a signé un deuxième contrat le 1 janvier 2011 pour une durée de 48 mois, soit jusqu'au 1 janvier 2015 qui comporte des objectifs élargis.

c) D'autres projets dans différents secteurs :

Suite à l'ordre du ministre de la poste et de technologie de l'information et de télécommunication, un projet de partenariat public-privé a été lancé entre Algérie télécom(AT) et les fournisseurs d'accès internet (ISP) privés pour faciliter l'accès à internet ADSL et à l'internet d'une manière générale.²⁷

En plus plusieurs travaux d'entretien et d'agrandissement de la voie de transport, veuillez vous référer à la ville d'Alger, Oran. Un autre projet de coopération entre l'APC de

²⁵ Ibid., p138

²⁶ Ibid., p 43

²⁷ BOUSSAID (T), CHEBAB (L), op.cit, p 71.

Tizi-Ouzou et le groupe d'entreprises NICOLLIN, concentrant sur la gestion des déchets dans la ville de Tizi-Ouzou.²⁸

3.4. Le cadre réglementaire des partenariats public-privé en Algérie :

L'Algérie adopte un décret pour réformer la loi sur les investissements N°01-03 du 20 août 2001 relatif au développement des investissements bien que le code ait été mis à jour en 2009, mais cela n'a pas apporté de véritables changements favorables au regard des investisseurs étrangers ; en effet :²⁹

- Les investissements étrangers dans les activités de production de bien et de service ne peuvent être réalisés que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident représente 51% au moins du capital social.
- Les activités de commerce extérieur ne peuvent quant à elle être exercées par des personnes physique ou morale étrangères que dans le cadre d'un partenariat dont l'actionnariat national résident est égal au moins à 30% du capitale sociale.
- Tout projet d'investissement étranger direct ou d'investissement en partenariat doit en outre être soumis à l'examen du Conseil national de l'investissement rattaché au ministre chargé de la promotion des investissements et est tenu de présenter une balance en devises excédentaire au profit de l'Algérie pendant toute la durée du projet.
- Les financements nécessaires à la réalisation des investissements étrangers, à l'exception de la constitution du capital, doivent être effectués par recours au financement local. Toutefois, un régime dérogatoire peut s'appliquer au cas par cas selon les projets, mais les conditions n'étant pas clairement fixées par le code des Investissements, les investisseurs étrangers demeurent contraints de se plier aux règles fixées s'ils souhaitent investir dans un projet.

Nous constatons que le PPP en Algérie en est encore à ses balbutiements. Il n'y a pas d'investissements majeurs dans ce domaine. En d'autres termes, le pays doit d'abord faire face à certains défis, comme la formulation de lois spéciales pour les PPP, car ces projets sont actuellement régis par des lois d'investissement et des lois départementales, et le succès des projets PPP dépend de l'existence ou non d'un cadre juridique. Tenir compte de la

²⁸AIT MOHAND (H). « Partenariat public-privé et gestion durable des services publics locaux des déchets Dans la commune de Tizi-Ouzou ». Mémoire de master en sciences économiques, université de Tizi-Ouzou, 2013, p. 43.

²⁹BELAID, (M.M) : « Les partenariats public-privé : la voie à suivre avec référence à la Société des Fertilisants d'Algérie (FERTIAL) », N°10, 2013, p06.

Chapitre I : Typologie sur Partenariat Public-Privé

particularité des partenariats public-privé ; réduire la lourdeur des procédures administratives et créer un bon environnement des affaires.

Conclusion:

A partir ce chapitre sur les typologies de partenariat PP, on conclut que les différentes formes de partenariats public-privé sont un moyen de développer la performance des entreprises et d'améliorer la qualité du service public ; cette coopération allient les compétences et les ressources des deux secteurs, publics et privé ainsi, partagent les risques et les responsabilités.

Pour parvenir à un partenariat réussi les objectifs de développement doivent être analysés. En effet, lorsqu'on s'intéresse à cette formule partenariale, il est indispensable de connaître les différentes approches et concepts théoriques qui ont participé à son émergence et son évolution.

La signature d'un contrat de coopération entre le partenaire public et le partenaire privé passe par plusieurs étapes et organismes par différentes forme (la sous-traitance,...etc.,)

L'Algérie est l'un des nombreux pays appelant à un PPP pour réaliser ses projets dans plusieurs secteurs d'activité. Ce choix peut constituer une avancé pour l'état algérien dans plusieurs domaines.

Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

Après avoir exposé dans le premier chapitre les typologies sur Partenariat Public-Privé, le présent chapitre est consacré essentiellement à expliquer la mise en place de partenariat public privé à travers un cas pratique au sein de l'ADE- unité Bejaia

Afin de mener à bien notre travail et de vérifier nos hypothèses de recherche, nous avons effectué une enquête par questionnaire sur la mise en place de partenariat public-privé au sein de l'ADE

Pour ce faire, nous allons tout d'abord présenter l'organisme d'accueil de l'ADE dans la première section, en suite, la méthodologie de recherche qui sera détaillée dans la deuxième section, et enfin nous exposerons dans la troisième et la dernière section, l'analyse des résultats.

Section 01 : présentation de l'entreprise algérienne des eaux (ADE)

1-1 Présentation de l'Algérienne des Eaux et son organisme :

L'algérienne des Eaux (ADE) est un établissement public national à caractère industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a été par le décret exécutif n°01-101 du 27 Moharrem 1422 correspondant au 21 avril 2001. L'établissement est placé sous la tutelle du ministre chargé des ressources en eau, et son siège social est fixé à Alger.

1.2. L'historique :

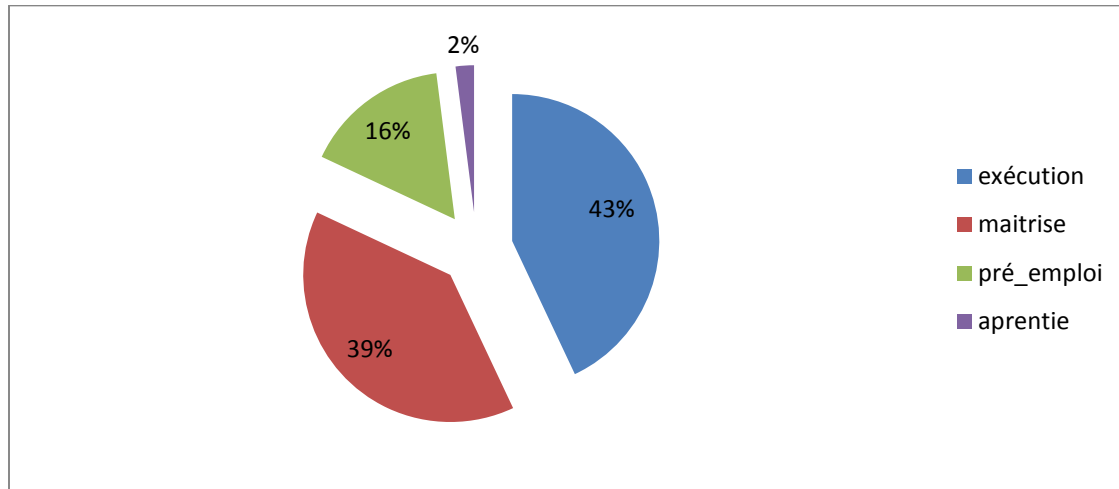
Depuis l'indépendance l'eau était gérée par le service de la commune de Bejaia. Chaque commune gère ces ressources en eau « Autogestion » jusqu'au 12 juillet 1987 ou une décision de création d'une entreprise qui gère la production d'eau potable à savoir l'Entreprise de la Distribution d'Eau Ménagère Industrielle et d'Assainissement (EDEMIA) par décret 83-200 du 19 Mars 1983. C'est une entreprise de wilaya issue de la restructuration organique de l'EP de Sétif (entreprise de la production d'Eau de Sétif).

En date du 01 Août 2006, l'EDEMIA a changé de statut et d'appellation, elle intègre l'Algérienne des Eaux (ADE) qui est un établissement public national à caractère industriel et commercial doté de la personnalité morale et l'autonomie financière, il a été créé conformément au décret n°01-01 du 2001.

1.3. L'effectifs de l'A.D.E:

L'Algérienne des eaux (A.D.E) unité de Bejaia a un effectif total de 1161 dont la répartition est comme suit :

Figure N°02 : l'effectif de l'ADE



Source : Document interne de l'ADE unité de Bejaia

1.4. Principales Missions et l'organigramme de l'unité de Bejaia :

1.4.1. Principales missions :

La mission principale consiste à gérer l'eau potable, de la production à la distribution d'eau en effectuant les opérations suivantes :

- L'assurance sur tout le territoire national, de la mise en œuvre de la politique nationale de l'eau potable à travers la prise en charge des activités de gestion, de distribution, et d'approvisionnement en eau potable et industrielle ainsi que le renouvellement et le développement des infrastructures y rapportant
- La maintenance des réseaux de distribution de l'eau.
- L'application de la tarification de l'eau conformément au prix par voie réglementaire.
- L'introduction de toutes les techniques de préservation de l'eau.
- La lutte contre le gaspillage en développant des actions d'informations, de formation d'éducation, de sensibilisation en direction des usagers.
- La réalisation de tous les travaux en rapport avec ces activités.
- La planification et la mise en œuvre du programme annuel et des investissements
- L'alimentation des ménages, les services, les usines et les administrations.

1-4-2 l'organigramme de l'unité de Bejaia :

Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

L'unité de Bejaia est dotée d'une structure fonctionnelle, la direction d'unité se compose de deux assistants (Assistants juridiques, Assistants de sécurité de patrimoine) d'une cellule informatique, d'un centre d'appel téléphonique opérationnelle (CATO) et d'un laboratoire d'analyse qui se compose de deux services : service bactériologique et service physico-chimique, cinq départements et 8 secteurs comme le montre l'organigramme suivant : (voir l'annexe N°1)

Département Ressource Humaines :

- ✓ Service gestion du personnel
- ✓ Services formation
- ✓ Service paie et social

Département finance et comptabilité :

- ✓ Service comptabilité générale
- ✓ Service budget et finances
- ✓ Service de comptabilité

Département commercial :

- ✓ Service facturation
- ✓ Service recouvrement
- ✓ Service clientèle

Département exploitation :

- ✓ Service production distribution et régulation
- ✓ Service maintenance
- ✓ Service développement des activités d'exploitation

Département administration et moyens (DAM) :

- ✓ Service approvisionnement
- ✓ Service moyens généraux et parc roulant
- ✓ Service administration et relations extérieures

Laboratoire d'analyse :

- ✓ Service bactériologie
- ✓ Service physicochimique

L'unité de Bejaia gère les secteurs qui sont à une liste dans le tableau ci-dessous :

Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

Tableau N°04 : Les secteurs de l'ADE

| Centres travaux | | | | | |
|---|--|---|--|--|--|
| Bejaia EST : | Bejaia ouest | Elkseur | Akbou | Tichy | Souk-el-tnnine : |
| *Agence Ihaddaden *Secteur oued Ghir *Echelon Sidi Ali lbher | *Agence Bejaia ville *Agence quartier | *Agence Elkseur *Secteur Sidi aiche *Secteur Amizour | *Agence Akbou *Secteur Ouzellagen *Echelon Amalou | *Agence Tichy *Secteur Aokas *Echelon Tizi N'breber *Echelon Tala hamza | *Agence SET *Echelon Melbou *Echelon Derguina *Secteur kherrata *Echelon Draa el Kaid |

Source : Réalisé par nous- même.

1.5. Mission et taches des différents départements :

Les départements de l'unité se partagent plusieurs taches comme suit :

Secrétariat :

- Gestion du courrier

Département ressource humaines :

- Recense et analyse les besoins en formation des unités.
- procède à la vérification des états récapitulatifs des salariées, les états de virement, les états de la paie des salaries.
- Gère les archives et la documentation générale de l'établissement, dont la responsabilité du classement, et de la mise à disposition aux collaborateurs.

Département commercial :

- la réception et le traitement des relevés périodique des abonnés.
- Elaboration des facturations
- Suivi des créances des abonnés

Département exploitation :

- La maintenance de l'équipement hydraulique (pompes, forages, puits....)
- Suivi de la consommation de chaque station
- Assurer la bonne qualité d'eau

Département administration et moyens :

- Gestion du matériel de chantier (véhicules, légers, lourds,...)

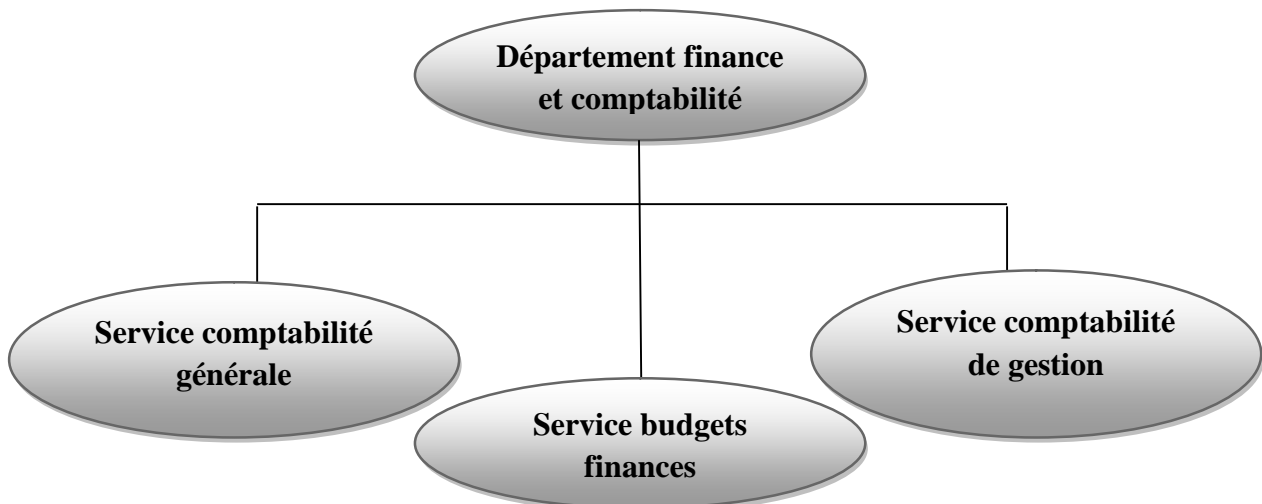
- Préparation du matériel et engins
- Gestion des stocks

1.6. Présentation détaillé de quelques départements :

✚ L'organisation du département de comptabilité et finance :

L'unité est un centre de profit et de cout autonome de l'entreprise, à ce titre, doit être organisé de tel sort qu'une structure de l'unité puisse suivre l'ensemble des opération comptable et financière de façon rigoureuse, suivant des règles précise, permettant au directeur de l'unité et au responsable de cet ensemble, d'avoir une connaissance parfaite des opération comptables et financier. Ce département est particulièrement désigné pour effectuer le suivi technique du système budgétaire, tant au niveau de l'établissement des provisionnes, qu'au niveau du suivi de la réalisation.

Figure N°03 : L'organigramme du département finance et comptabilité :



Source : Réaliser par nous même

✓ Service comptabilité générale :

Ce service est chargé de :

- Les constatations des achats (les investissements, les consommations)
- Les constatations des stocks (entré est sortie des bons)
- Gérer les salaires

✓ Service budget et finance :

Ce service a pour buts de gérer :

- Les brouillards de vente
- Les brouillards de caisse dépens
- Les états de rapprochements bancaires

Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

- La trésorerie
- La vérification hebdomadaire d'état d'encaissement de chaque agence

L'organisation du département d'administration et moyens (DAM) :

Le département(DAM) a les responsabilités et mission principale suivants :

- Superviser et coordonner l'ensemble des activités de gestion, de suivi, d'assurance et de maintenance du patrimoine mobilier et immobilier de l'unité
- Gérer et coordonner l'ensemble des activités d'approvisionnement de l'unité en fourniture et produits.
- Assurer la gestion des stocks et les inventaires permanents.
- Assurer le règlement des charges diverses.
- Elaborer le budget de l'unité, « investissement fourniture et charge » et veiller à son application.
- Assurer la conservation, le classement et la disponibilité des documents et divertis archive de l'unité conformément aux procédures en vigueur.
- Etablir les bilans et rapports d'activité périodique.

Il est fonctionnellement responsable des activités de gestion patrimoine assurées par les structures opérationnelles notamment au niveau des centres de distribution et de production

Le département administration et moyens est organiser en trois service comme suit :

✓ **Service administration et relation :**

Composé d'un chef de service, d'un cadre administration et moyens et d'un archiviste, le service a pour mission principale la gestion et le suivi du patrimoine mobilier et immobilier de l'unité, la gestion des contrats d'assurance, de location et d'abonnement (téléphone, électricité et gaz des siège) ainsi que les conventions de prestation diverses (restauration, hébergement, transportaérien, ct.)

Il veille particulièrement a constituer et a tenir à jour le fichier du patrimoine mobilier et immobilier de l'unité avec les indications et références technique et administratives conformément aux procédures et usage en vigueur ainsi qu'au suivi des affectations des différents investissements (véhicule, équipement de bureau, téléphone)

Le service assure également la gestion des archives de l'unité.

✓ **Service approvisionnement :**

Composé d'un chef de service et d'un cadre administration et moyens et d'un archiviste, le service a pour mission principale la gestion et le suivi du patrimoine mobilier et immobilier de l'unité en fourniture et produits et le règlement des charges diverse

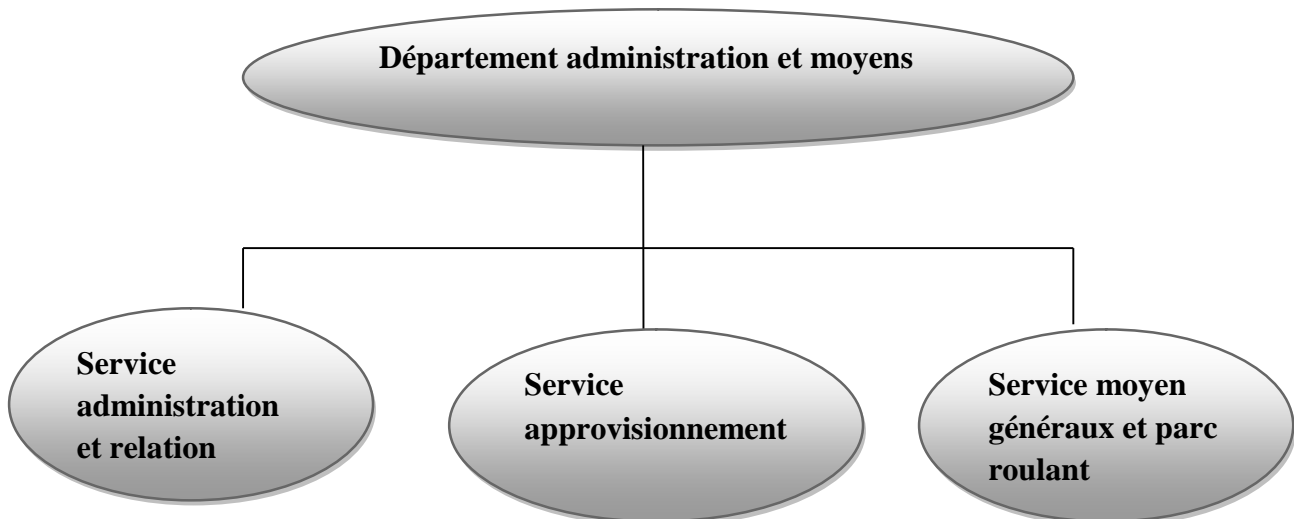
Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

conformément à la réglementation interne vigueur de l'établissement notamment la procédure d'achat. Il assure également la gestion des stocks et du magasin conformément aux procédures en vigueur.

✓ **Service moyens généraux et parc roulant :**

Composé d'un chef de service, d'un cadre administratif(ou selon niveau de classification du poste), d'un chef de parc, de chauffeurs et d'agent d'entretien, le service a pour mission principale la gestion, l'entretien et l'optimisation du parc roulant de façon à satisfaire les besoins logistiques e matière de transport et mission des structure de l'unité. Il assure également l'entretien (nettoyage et maintenance) des locaux des structures de l'unité ainsi que la gestion du carburant. Le service est doté d'un atelier de mécanique dont la composition est déterminée selon le nombre de matériel existant

Figure N° 04 : Organigramme du département administration et moyens



Source : Réaliser par nous même

🚧 **L'organisation de département de ressources humaines :**

Ce département est organisé comme suit :

❖ **Service formation :**

Ce service est chargé de :

- ✓ Recense et analyse les besoins en formation des unités.
- ✓ Détermine les actions de formation de l'entreprise et budgets y afférent.
- ✓ Procède à l'évaluation périodique en matière de réalisation des actions programmées.

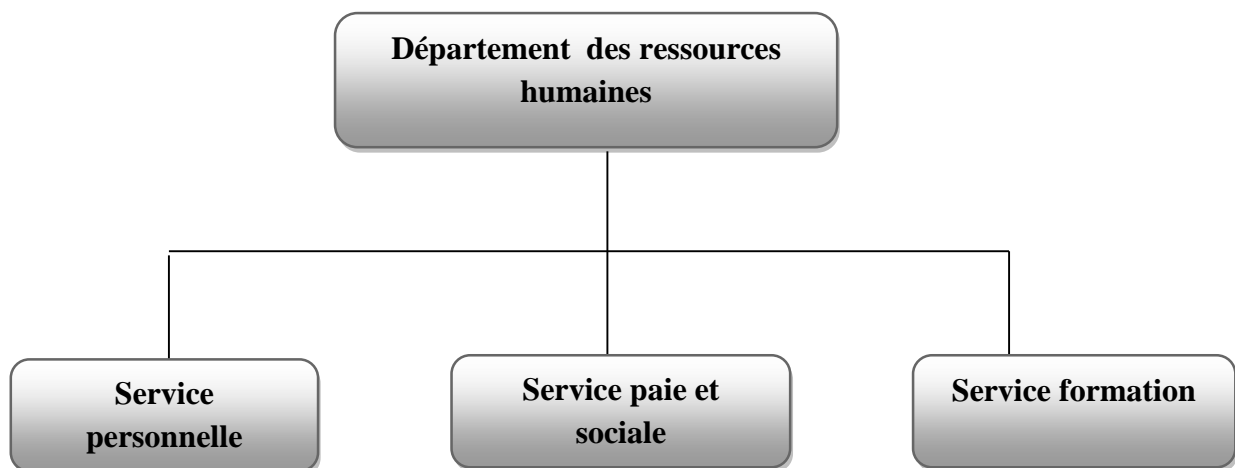
❖ **Service paie :**

Il est chargé de :

Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

- ✓ Recueillir auprès de service personnel tous les éléments servant de base de calcul de la paie.
- ✓ Procède à la vérification des états récapitulatifs des salaires, les états de virement, les états de la paie des salaires.
- ❖ **Service personnel :**
 - ✓ Enregistrement, suivi et contrôle des données individuelles et collectives du personnel de l'entreprise, fichiers de base, mise à jour des mouvements, statistique d'effectifs
 - ✓ Il gère les archives et la documentation générale de l'établissement, dont la responsabilité du classement, et de la mise a la disposition aux collaborateurs lorsque nécessaire.
 - ✓ L'administration du personnel recouvre a la fois l'application des l'égales, réglementaire et conventionnelles et les mises en œuvres des décisions de gestion de ressource humaine.

Figure N°05 : L'organigramme de sous-direction



Source : Réaliser par nous même

Section 02 : Méthodologie de recherche

Cette section est consacrée à la présentation de la démarche adoptée pour la réalisation de notre travail de recherche.

2.1. La démarche méthodologique de la recherche :

Nous allons présenter les différentes étapes qu'on a suivies pour la réalisation de notre étude et cela, en présentant les techniques de collecte de donnée et les méthodes d'analyse de résultat

2.2. Présentation de l'enquête de terrain :

Afin de présenter notre enquête, nous allons d'abord décrire les objectifs de cette enquête et la nécessité d'un tel travail. Ensuite, nous traiterons les méthodes utilisées pour atteindre les objectifs visés. Enfin, nous analyserons les informations et les résultats de cette dernière.

2.3. L'objectif de l'enquête (questionnaire) :

Notre stage pratique au niveau de l'entreprise Algérienne Des Eaux (ADE) unité de Bejaia, nous a permis d'avoir une idée sur le projet de Partenariat Public-Privé et d'effectuer une enquête dans le but de dégager un certain nombre de données qui nous permettront de rassembler les informations nécessaires pour répondre à la problématique posée et de faire une analyse au résultat obtenus d'une manière plus précise dont l'objectif est de déterminer est-ce que la mise en place d'un partenariat public-privé contribue à l'amélioration de l'activité de l'ADE

2.4. Outils d'étude :

Notre présence sur le terrain, les interviews effectuées au sein de l'ADE ont été autant de sources d'information, nous avons utilisé une enquête par questionnaire. Elle est une recherche méthodique d'informations reposant sur des questions et témoignage, qui permettront après l'analyse de mieux connaître une situation afin de mettre en place et d'évaluer une action.

Notre questionnaire est structuré par des questions mixtes, il est composé de **27** questions présenté en trois (03) Axes différents :

- Nous commencerons par une introduction pour expliquer le but principale de ce questionnaire.

Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

- La première partie (AXE 01) traite de la collecte d'information pour découvrir les renseignements sur les enquêteurs, elle est composée de Dix(10) questions relatives aux profils et aux informations personnelles.
- La deuxième partie (AXE 02) contient des questions concernant l'administration de l'ADE (Algérienne Des Eaux), elle est composé de huit (08) questions relative au caractéristique de l'entreprise (statut ; activité ; effectif.....etc.)
- Tandis que la dernière partie (AXE 03), inclut huit (09) question, qui touche à des divers aspects concernant la mise en place de Partenariat Public-Privé au sen de l'ADE.

2.5. Mode d'administration de questionnaires:

Le choix de notre cible est porté sur l'encadrement de l'ADE, afin de réaliser notre enquête (questionnaire), nous avons suivies les étapes ci-dessous :

- ✓ la rédaction du questionnaire utilisant des questions mixtes.
- ✓ la distribution des questionnaires sur les éléments de notre échantillon.
- ✓ La récupération des questionnaires
- ✓ Enfin le dépouillement du questionnaire et l'analyse des résultats obtenus

Nous avons retenu un échantillon de vingt (20) personnes à qui le questionnaire a été distribué où nous avons ciblé les différents départements et centre de l'ADE. Mais nous avons collecté seize (16) sur les vingt (20) distribués.

D'après les réponses au questionnaire, nous avons retenus une liste de variable, qui va nous permettre d'avantages de répondre sur notre problématique.

2.6. Le délai et le lieu de l'enquête :

Notre enquête a été réalisée dans divers départements de l'ADE Bejaia ; elle a eu lieu entre 25/04/2021 et le 24/05/2021.

2.7. Le traitement et analyse des données :

Dans le but d'analyser les informations collectées auprès des différents employés et concertation avec l'encadreur, nous avons effectué le traitement des questionnaires à l'aide de logiciel IBM SPSS 2.0 (Statistical Package for Social Science.).

Section 03 : Analyse et interprétation des résultats

À travers cette dernière section, nous allons présenter les données et les résultats issus de notre enquête par questionnaire effectuée à l'ADE de Bejaia, ensuite on va essayer de les analyser et interpréter les données pour la mise en place de partenariat public privé dans la direction Algérienne des eaux unité de Bejaia.

. Présentation et analyse de résultats :

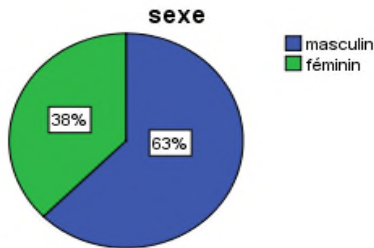
3.1. Axe 01 : Identification de répondants

L'objectif de cette partie est de mieux positionner le répondant

3.1.1 Répartition de l'échantillon par le sexe :

Le but de cette première question est de connaître la nature de notre échantillon par sexe

| Tableau N°05 : Répartition de l'échantillon selon le sexe | | | Figure N°6 : Répartition de l'échantillon selon le sexe |
|---|-----------|-------------|---|
| | Fréquence | Pourcentage | |
| Masculin | 10 | 62,5 | |
| Féminin | 6 | 37,5 | |
| Total | 16 | 100,0 | |



Le diagramme circulaire illustre la répartition de l'échantillon par sexe. La section bleue, représentant le masculin, constitue 63% de l'échantillon. La section verte, représentant le féminin, constitue 38% de l'échantillon. Une légende à droite du diagramme indique que le bleu correspond au masculin et le vert au féminin.

Source : établie par nous-mêmes à l'aide du logiciel SPSS.

D'après la figure ci-dessous, nous remarquons que presque trois quarts (62.5%) de l'échantillon interrogé sont des hommes, tandis qu'un pourcentage de 37.5% représente les femmes. Ce qui explique que l'ADE recrute plus d'hommes que de femmes ; ceci revient à la nature de l'activité de l'ADE où la plupart des tâches sont généralement effectuées sur le terrain tel que les plombiers.

3.1.2. Répartition de l'échantillon selon l'âge :

Le but de cette question est d'étudier la catégorie d'âge de notre échantillon d'étude au sein de l'ADE.

Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

| Tableau N°06 :Catégorie d'âge | | | | Figure N°7 : Catégorie d'âge | |
|-------------------------------|---------------|-----------|-------------|--|--|
| | | Fréquence | Pourcentage | | |
| Valide | 25-35ans | 5 | 31.25 | <p>Detailed description of Figure N°7: A bar chart titled 'Catégorie d'âge' showing the percentage distribution of respondents across four age groups. The y-axis is labeled 'Pourcentage' and ranges from 0 to 50. The x-axis is labeled 'Catégorie d'âge' and lists the age groups. The bars are red with their respective percentages labeled on top: 25-35ans (31,25%), 36-45ans (50,00%), 45-55ans (12,50%), and 55ans et plus (6,25%).</p> | |
| | 36-45ans | 8 | 50 | | |
| | 45-55ans | 2 | 12.5 | | |
| | 55ans et plus | 1 | 6.25 | | |
| | Total | 16 | 100 | | |

Source : résultats de l'enquête, présentés par logiciel SPSS

Nous constatons à travers les données indiquées dans ce graph que les catégories d'âge d'échantillons interrogé ne représente pas les mêmes pourcentages ; la majorité est la catégorie jeune entre [36-45ans] soit avec un taux de 50%, suivie par la tranche la plus jeune [25-35 ans] avec un taux de 31.25%, puis vient juste après la troisième catégories [45-55ans] de 12.5% et uniquement 6.25% pour la dernière tranche [55ans et plus]. Ceci indique que l'effectif de l'ADE représente 81% des interrogés âgés entre 25 ans et 45 ans ce qui va faciliter la conduite du changement, néanmoins, il existe une classe des seniors qui représente plus de 10% de notre échantillon qui peut être une source d'expérience aux employés.

3.1.3. Répartition de l'échantillon selon le niveau d'instruction :

Le but visé en posant cette question est de connaître le niveau d'instruction des interrogés au sein de l'ADE.

| Tableau N°7 : Niveau d'instruction | | | | Figure N°8 : Niveau d'instruction | |
|------------------------------------|---------------|--------|-------------|--|--|
| | | Nombre | Pourcentage | | |
| Valide | Primaire | 0 | 00,0 | <p>Detailed description of Figure N°8: A bar chart titled 'Niveau d'instruction' showing the percentage distribution of respondents across four education levels. The y-axis ranges from 0% to 80%. The x-axis lists the education levels: niveau primaire (0%), niveau secondaire (12,50%), niveau moyen (25%), and niveau universitaire (62,50%). The bars are red with their respective percentages labeled on top.</p> | |
| | Moyen | 4 | 25,0 | | |
| | Universitaire | 10 | 62,5 | | |
| | Secondaire | 2 | 12,5 | | |
| | Total | 16 | 100,0 | | |

Source : établie par nous-mêmes à l'aide de logiciel SPSS.

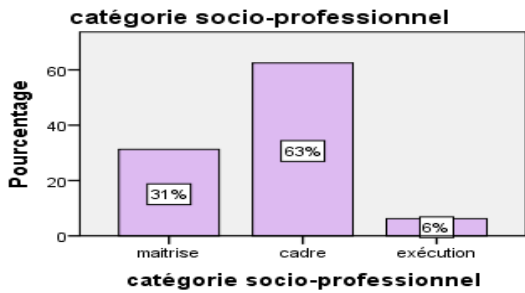
Nous remarquons d'après la figure ci-dessous que 62.5% des interrogés ont un niveau supérieur, suivi d'un taux de 25% pour ce qui ont un niveau moyen et 12.5% seulement ont un

Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

niveau secondaire. D'après ces résultats, nous déduisons que la plupart des répondants correspondant à notre échantillon de recherche ont un niveau élevé, de ce fait on constate que l'ADE, donne plus d'importance au personne qualifier vu la nécessité d'avoir un personnel qui ont plus de compétence et de connaissance.

3.1.4. Le dépouillement selon le cadre socioprofessionnel:

Le but de cette question est de connaître la catégorie socioprofessionnelle des employés.

| Tableau N°08 : Le dépouillement selon le cadre socioprofessionnel | | | Figure N°9 : Le dépouillement selon le cadre socioprofessionnel | | | | | | | | |
|---|------------------|--------------------|--|-------------------------------|-------------|----------|-----|-------|-----|-----------|----|
| | Fréquence | Pourcentage |  <table border="1"><caption>catégorie socio-professionnel</caption><thead><tr><th>catégorie socio-professionnel</th><th>Pourcentage</th></tr></thead><tbody><tr><td>maitrise</td><td>31%</td></tr><tr><td>cadre</td><td>63%</td></tr><tr><td>exécution</td><td>6%</td></tr></tbody></table> | catégorie socio-professionnel | Pourcentage | maitrise | 31% | cadre | 63% | exécution | 6% |
| catégorie socio-professionnel | Pourcentage | | | | | | | | | | |
| maitrise | 31% | | | | | | | | | | |
| cadre | 63% | | | | | | | | | | |
| exécution | 6% | | | | | | | | | | |
| Maitrise | 5 | 31,3 | | | | | | | | | |
| Cadre | 10 | 62,5 | | | | | | | | | |
| Exécution | 1 | 6,3 | | | | | | | | | |
| Total | 16 | 100,0 | | | | | | | | | |

Source :établie par nous-mêmes à l'aide du logiciel SPSS

Cette figure nous montre que notre échantillon est composé de trois (03) catégories à savoir un taux élevé de 62.5% pour la catégorie des cadres, 31.3% pour la catégorie maitrise et enfin 6.3% pour la dernière catégorie exécution. Ceci montre que notre échantillon touche à chacune des catégories professionnelles de l'entreprise et ce résultat peut être expliqué par le fait que notre échantillon d'étude est constitué majoritairement des universitaires.

3.1.5: Le poste occupé correspond-il à votre profil de formation ?

Cette question nous permettra de savoir si les interrogés occupent des postes qui correspondent à leur formation d'étude.

Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

| Tableau N°09 : Le poste occupé correspond-il à votre profil de formation | | | | Figure N°10 : Le poste occupé correspond-il à votre profil de formation | |
|---|--------------|--------|-------------|---|--|
| | | Nombre | Pourcentage | | |
| Valide | oui | 11 | 68,8 | <p>Le poste occupé correspond-il à votre profil de formation</p> <p>■ oui ■ non</p> | |
| | non | 5 | 31,3 | | |
| | Total | 16 | 100,0 | | |

Source : établie par nous-mêmes a l'aide de logiciel SPSS

D'après la figure, nous remarquons que 68.8% des interrogés occupent des postes qui correspondent à leur profils de formation et 31.3% des répondant occupent des postes qui conviennent pas a leur profils de formation. Nous constatons donc que l'ADE unité de Bejaia recrute des employés qui ont une formation liée au poste occupé, en fonction des perspectives de la direction générale et les besoin de l'entreprise en question.

3.1.6 Le dépouillement selon l'ancienneté :

Cette question nous permettra de savoir l'ancienneté des interrogées dans leur poste occupé au sein de l'ADE.

| Tableau N°10 : Ancienneté dans le poste occupé | | | | Figure N°11 : Ancienneté dans le poste occupé | |
|---|--------------------------|-----------|-------------|--|--|
| | | Fréquence | Pourcentage | | |
| | moins d'une année | 0 | 00 | <p>Ancienneté dans le poste occupé</p> | |
| | 1-5 ans | 0 | 00 | | |
| | plus de 5 ans | 7 | 43,75 | | |
| | plus de 10 ans | 9 | 56,25 | | |
| | Total | 16 | 100,0 | | |

Source : établie par nous mêmea partir des donnée collectés

Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

D'après la figure ci-dessous, nous remarquons que le pourcentage des interrogés ayant une ancienneté de plus de 10ans est de 56.25 % et 43.75 des enquêtés ont une ancienneté de 5 ans et plus. Ceci montre la stabilité des attitudes professionnelles par la majorité des interrogés au sein de l'ADE et que la majorité des employés ont d'expériences vu leur ancienneté.

3.1.7. La position de votre poste dans la structure de l'ADE :

A partir de cette question on va connaître la position ou le niveau de poste occupé de chaque interrogées au niveau de l'ADE.

| Tableau N°11: La position de poste occupé | | | Figure N°12 : La position de poste occupé |
|---|-----------|-------------|---|
| | Fréquence | Pourcentage | |
| Stratégique | 2 | 12,5 | A pie chart titled 'la position de votre poste' showing the distribution of job positions. The chart is divided into three segments: a large light green segment for 'opérationnelle' (81.25%), a blue segment for 'stratégique' (12.50%), and a small red segment for 'tactique' (6.25%). A legend on the right identifies the colors: blue for 'stratégique', red for 'tactique', and light green for 'opérationnelle'. |
| Tactique | 1 | 6,25 | |
| Opérationnelle | 13 | 81,25 | |
| Total | 16 | 100,0 | |

Source : établie par nous-mêmes a l'aide de logiciel SPSS

Selon ces résultats, on constate que la plupart des cadres et responsables de l'ADE unité de Bejaia occupent des postes opérationnelle soit avec un taux de 81.25%, suivi de 12.5% pour les poste stratégiques et seulement 6.25% occupent des poste tactique, ceci revient a la nature de l'activité de l'ADE, qui se base sur l'intervention et les travaux sur chantier que la femme ne peut pas faire face.

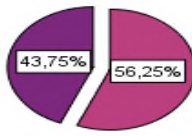
3.1.8. Est-ce que vous participer à la prise de décision :

Cette question va nous aider de savoir si les employés de l'ADE participent tous dans la prise de décision ou bien juste la moitié d'entre eux qui participent

Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

| Tableau N°12 : Participation a la prise de décision | | | Figure N°13 : Participation a la prise de décision |
|---|-------|-----------|--|
| | | Fréquence | Pourcentage |
| | Oui | 9 | 56,25 |
| | Non | 7 | 43,75 |
| | Total | 16 | 100,0 |

Est-ce que vous participee à la prise de décision



■ oui
■ non

Source : établie par nous-mêmes a l'aide de logiciel SPSS

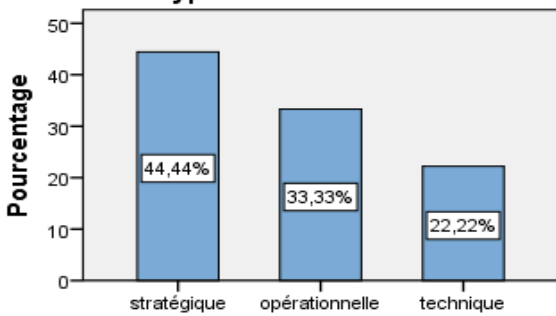
La figure ci-dessous nous montre que la majorité des interrogés participent a la prise de décision avec un taux de 56.25% et un taux de 43.75% pour ce qui ne participent pas. D'après les répondants on constate que l'entreprise ADE préconise un style participatif dans la mesure où les employés sont associés à la prise de décision.

3.1.9. Répartition selon le type de décision :

A partir de cette question on va connaitre le type de décision de chaque interrogé au niveau de l'ADE

| Tableau N°13 : Répartition selon type de décision | | | Figure N°14 : Répartition selon type de décision |
|---|----------------|-----------|--|
| | | Fréquence | Pourcentage |
| | Stratégique | 4 | 44,4 |
| | Opérationnelle | 3 | 33,3 |
| | Technique | 2 | 22,3 |
| | Total | 9 | 100,0 |

type de décision



Pourcentage

type de décision

Source : établie par nous-mêmes a l'aide de logiciel SPSS

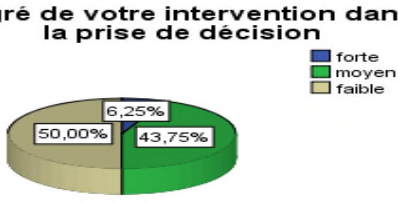
Ce graphe nous montre que la plupart des cadres interrogés prennent des décisions stratégiques soit avec un taux de 44.44%, suivi d'un taux de 33.33% pour ce qui prennent des décisions opérationnelles et enfin les décisions techniques ont un taux faible de 22.22%. Donc on constate que le type des décisions dominantes dans l'ADE est les décisions stratégiques ;

Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

vu que ces décisions engagent les orientations générales de l'entreprise sur une longue période puisqu'elles conditionnent la manière dont l'entreprise va se placer sur un marché de sorte à retirer le maximum de profit des ressources qu'elle mobilise.

3.1.10. Quel est le degré de votre intervention dans la prise de décision ?

Cette question nous permet de savoir le degré d'intervention des employés de l'ADE dans la prise de décision.

| Tableau N°14 : Degré d'intervention dans la prise de décision | | | | Figure N°15 : Degré d'intervention dans la prise de décision | |
|--|---------------|------------------|--------------------|--|--|
| | | Fréquence | Pourcentage |  <p>degré de votre intervention dans la prise de décision</p> <ul style="list-style-type: none">fortemoyenfaible | |
| | Forte | 1 | 6,25 | | |
| | Moyen | 7 | 43,75 | | |
| | Faible | 8 | 50,00 | | |
| | Total | 16 | 100,0 | | |

Source : établie par nous-mêmes a l'aide de logiciel SPSS.

Cette figure nous montre le degré d'intervention des employés dans la prise de décision ; on remarque que la majorité des répondant disent que leur degré d'intervention est faible avec un taux de 50%, tandis qu'une partie disent que leurs degré d'intervention dans la prise de décision est moyen avec un taux de 43.75% et seulement 6.25% ont un degré fort dans la prise de décision. Notre enquête a relevée que les employés sont faiblement impliqués dans la prise de décision et que cette dernière est à la charge des cadres de l'ADE comme le chef de service, le directeur de l'agence et le chef de secteur qui font une comité pour la prendre.

3.2. Axe 02 : l'administration de l'Algérienne des Eaux

L'objectif de cette partie est d'avoir une idée sur l'administration de l'ADE sur ce qui concerne le statut, son siège sociale, date de création, son activité, les moyen d'intervention et enfin ces difficultés.

Algérienne des Eaux, station centrale 04 chemin Bejaia crée en 2001, est une entreprise publique à caractère économique et commerciale « EPIC », avec un effectif de 1161, son activité consiste à l'alimentation d'eau potable, réparation de réseaux existant, effectuer des branchements, distribution et production de l'eau potableetc.

Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

3.2.1. Les moyens d'intervention couvrent-ils l'activité de l'ADE ?

Le but d'après cette question, c'est de savoir si les moyens d'intervention peuvent couvrir les activités au sein de l'ADE.

| Tableau N°15 : Les moyens d'intervention de l'ADE | | | Figure N°16 : Les moyens d'intervention de l'ADE |
|---|-----------|-------------|---|
| | Fréquence | Pourcentage | |
| les moyens matériels | 7 | 43.75 | <p>les moyen d'intervention couvrent-il l'activité de l'ADE</p> <p>les moyen d'intervention couvrent-il l'activité de l'ADE</p> |
| les moyens humains | 7 | 43.75 | |
| le logiciel et le savoir faire | 2 | 12.5 | |
| Total | 16 | 100 | |
| Total | 48 | 100,0 | |

Source : établie par nous-mêmes à l'aide de logiciel SPSS

D'après le tableau et la figure ci-dessous, on remarque qu'il y a une égalité entre les moyens matériels et les moyens humains avec un taux de 43.75% pour chacun suivi d'un taux de 12.5% pour le logiciel et le savoir faire. Donc, on constate que les deux moyens essentiels qui couvrent l'activité de l'ADE d'après les interrogés sont les moyens humains et matériels ; vu leur importance parce qu'une entreprise ne fonctionne pas sans les moyens matériels et humains nécessaires pour son projet.

3.2.2. Quelles sont les difficultés de l'ADE Unité de Bejaia ?

Chaque organisme ou entreprise rencontre plusieurs difficultés soit en mode de production, de financement...etc. Cette question nous permet d'avoir une idée sur les différents problèmes ou difficultés existants au sein de l'ADE unité de Bejaia.

| Tableau N°16 : Les difficultés de l'ADE | | | Figure N°17 : Les difficultés de l'ADE | | | | | | | | | | | | |
|--|-------------|-------------|--|------------|-------------|--------------------------------|--------|---------------------|--------|--|--------|--|--------|---------------------------|--------|
| | Fréquence | Pourcentage | | | | | | | | | | | | | |
| Extension de réseaux informels | 4 | 20,0 | <p style="text-align: center;">les difficultés de l'ADE</p> <table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Difficulté</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>extension de réseaux informels</td> <td>20,00%</td> </tr> <tr> <td>le prix de M3 d'eau</td> <td>15,00%</td> </tr> <tr> <td>problème de financement de l'activité de l'ADE</td> <td>10,00%</td> </tr> <tr> <td>les coûts de production en Eau potable son élevé</td> <td>25,00%</td> </tr> <tr> <td>recouvrement des créances</td> <td>30,00%</td> </tr> </tbody> </table> | Difficulté | Pourcentage | extension de réseaux informels | 20,00% | le prix de M3 d'eau | 15,00% | problème de financement de l'activité de l'ADE | 10,00% | les coûts de production en Eau potable son élevé | 25,00% | recouvrement des créances | 30,00% |
| Difficulté | Pourcentage | | | | | | | | | | | | | | |
| extension de réseaux informels | 20,00% | | | | | | | | | | | | | | |
| le prix de M3 d'eau | 15,00% | | | | | | | | | | | | | | |
| problème de financement de l'activité de l'ADE | 10,00% | | | | | | | | | | | | | | |
| les coûts de production en Eau potable son élevé | 25,00% | | | | | | | | | | | | | | |
| recouvrement des créances | 30,00% | | | | | | | | | | | | | | |
| Recouvrement des créances | 6 | 30,0 | | | | | | | | | | | | | |
| Le prix de M 3 d'eau | 3 | 15,0 | | | | | | | | | | | | | |
| Les couts de production en Eau potable son élevé | 5 | 25,0 | | | | | | | | | | | | | |
| Problème de financement de L'activité de l'ADE | 2 | 10,0 | | | | | | | | | | | | | |
| Total | 20 | 100,0 | | | | | | | | | | | | | |

Source : établie par nous-mêmes a l'aide de logiciel SPSS

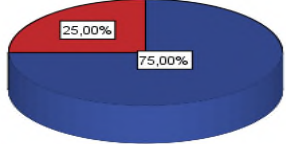
D'après les réponses des interrogés, ce graph nous montre que l'ADE rencontre beaucoup plus des difficultés de recouvrement des créances avec un taux de 30%, suivi d'un taux de 25% pour les coûts de production en eau potable et 20% pour l'extension de réseau informel. Les 25% restant est répartie entre le problème de financement de l'activité de l'ADE avec un taux de 15% et le de prix d'un M³ d'eau suit de 10% ; de ce fait on constate que l'ADE unité de Bejaia doit trouver des mécanismes adéquats efficaces qui vont lui permettre le recouvrement de ses créances et d'améliorer sa performance financière

3.3. Axe (03) : Le projet de Partenariat Public-Privé :

Les questions ci-dessous, nous permettront d'avoir des idées sur le projet de Partenariat Public-Privé aux seins de l'ADE et qui va nous aider d'avoir des réponses sur notre problématique et confirmé ou infirmé les hypothèses.

3.3.1. Est-ce que l'encadrement de l'ADE sont informé des avantages de projet Partenariat Public-Privé ?

Notre but d'avoir posé cette question est de savoir si les employés et l'encadrements de l'ADE unité de Bejaia ont des idées ou sont informé des avantages d'un projet de Partenariat Public-Privé.

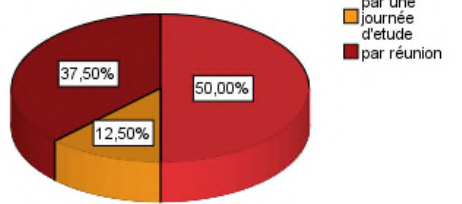
| Tableau N°17 : Est-ce que l'encadrement de l'ADE sont informé des avantages de projet Partenariat Public-Privé | | | | Figure N°18 : Est-ce que l'encadrement de l'ADE sont informé des avantages de projet Partenariat Public-Privé |
|---|--------------|-----------|-------------|---|
| | | Fréquence | Pourcentage | <p style="font-size: small;">est-ce que l'encadrement de l'ADE sont informé des avantages de ppp</p>  |
| Valide | Oui | 12 | 75,0 | |
| | Non | 4 | 25,0 | |
| | Total | 16 | 100,0 | |

Source : établie par nous mêmea partir des donnée collectés

Cette figure nous montre que la majorité des interrogées sont informé des avantages de projet de Partenariat Public-Privé avec un taux de 75%, suivi d'un taux de 25% pour ce qui ont pas des idées sur ce projet. Cela qui trouve que l'entreprise ADE veut mobiliser et faire adhérer son personnel au projet du partenariat et leur faire comprendre l'importance et les enjeux de partenariat public-privé

3.3.2. Quelle est le moyen d'information ?

Il existe plusieurs moyens afin d'informer les employés d'une entreprise sur un projet ou d'autre chose. Ccette question nous permettra de savoir quels sont les moyes utilisés pour présenter le projet de PPP , vu que la majorité des employes sont informés de ce dernier.

| Tableau N°18 : Le moyen d'information | | | Figure N°19 : Le moyen d'information |
|---------------------------------------|-----------|--------------|---|
| | Fréquence | Pourcentage | |
| Par la voie hiérarchique | 8 | 50,0 | <p>quelle est le moyen d'information</p>  <p>■ Par la voix hiérarchique ■ par une journée d'étude ■ par réunion</p> |
| Par une journée d'étude | 2 | 12,5 | |
| Par réunion | 6 | 37,5 | |
| Total | 16 | 100,0 | |


Source : établie par nous mêmea partir des donnée collectés.

D'après cette illustration, on remarque que 50% des interrogées sont informer par la voie hiérarchique, tandis que 37.5% d'entre eux c'est fait par une réunion et le reste avec un taux de 12.5% par une journée d'étude. On constate que, le moyen d'information le plus appliquant dans l'ADE afin d'informer les autres c'est par voie hiérarchique ; ce qui explique que la communication au sein de l'ADE est décentralisée du fait que c'est responsable hiérarchique de communiquer directement avec ses collaborateurs sur le projet du partenariat

3.3.3.Contexte juridique, reglementaire et le marché permettent-ils la mise en œuvre d'un projet PPP au sein de votre entreprise ?

Avant de mettre en place un projet il faut toujours savoir si le contexte reglementaire et juridique de cette entreprise permet cette mise en œuvre et ceci c'est le but de cette question.

Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

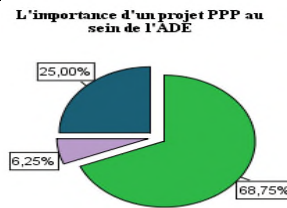
| Tableau N°19 : Contexte juridique, réglementaire et le marché permettent-ils la mise en œuvre d'un projet PPP au sein de votre entreprise | | | Figure N°20 : Contexte juridique, réglementaire et le marché permettent-ils la mise en œuvre d'un projet PPP au sein de votre entreprise |
|---|-----------|-------------|--|
| | Fréquence | Pourcentage | <p>contexte juridique et réglementaire permettent-ils la mise en œuvre d'un projet PPP au sein de votre entreprise</p>  <p>■ Oui</p> |
| Oui | 16 | 100,0 | |
| Total | 16 | 100,0 | |

Source : établie par nous- même à partir des données collectés

Ce circulaire nous montre que tous les répondants suit un taux de 100%, sont d'accord que le contexte juridique, réglementaire et le marché permettent la mise en œuvre d'un projet de Partenariat Public Privé au sein de l'ADE et il n'y a pas vraiment des obstacles qui les empêches. On constate que le contexte réglementaire favorise l'ADE à établir des projets de PPP.

3.3.4. Le dépouillement selon l'importance de projet PPP au sein de l'ADE :

Chaque projet a d'importance, cette question nous permet de savoir le degré d'importance de projet de Partenariat Public-Privé au sein de l'ADE d'après chaque employé.

| Tableau N°20 : l'importance des PPP au sein de l'ADE | | | Figure N°21 : l'importance des ppp au sein de l'ADE |
|--|-----------|-------------|--|
| | Fréquence | Pourcentage | <p>L'importance d'un projet PPP au sein de l'ADE</p>  <p>■ important ■ peut important ■ très important</p> |
| Important | 11 | 68,75 | |
| Peut important | 1 | 6,25 | |
| Très important | 4 | 25,0 | |
| Total | 16 | 100,0 | |

Source : établie par nous-mêmes a l'aide de logiciel SPSS

Cette figure nous montre que la majorité des répondants trouve que le projet de partenariat public-privé a une importance pour cette entreprise avec un taux de 93.75% en raison de leur connaissance sur les avantages et l'utilité de ce projet dans l'ADE , et le reste suit d'un taux très bas de 6.25% voient que ce projet est peut important ; ce qui prouve que

Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

les employés de l'ADE donnent de l'importance au projet de partenariat public-privé que leur entreprise établit.

3.3.5. Est-ce que la direction de l'ADE a pensé déjà de mettre en place un projet PPP ?

Cette question nous permet de savoir si la direction de l'ADE a pensé de mettre en place ce projet

| Tableau N°21 : Est-ce que la direction de l'ADE a pensé déjà de mettre en place un projet | | | | Figure N° 22 : Est-ce que la direction de l'ADE a pensé déjà de mettre en place un projet | |
|--|--------------|-----------|-------------|---|--|
| | | Fréquence | Pourcentage | <p>est-ce que la direction de l'ADE à pensée déjà de mettre en place un projet PPP</p> <p>■ Oui ■ Non</p> | |
| | Oui | 10 | 62,5 | | |
| | Non | 6 | 37,5 | | |
| | Total | 16 | 100,0 | | |

Source: établie par nous-mêmes a l'aide de logiciel SPSS

Cette figure nous a montré que la majorité des réponses ont été par oui avec un taux de 62.5% ce qui signifie que la direction de l'ADE à penser vraiment de mettre en œuvre ce projet, suivi de 37.5% pour ce qui ont répondu par non, ils disent que la décision de mettre un tels projet dans cette entreprise c'est une décision de la direction générale et ceci s'ils ont besoin d'un nouveau projet important.

3.3.6. Votre département et centre, sont-ils concernés par cette coopération ?

Au sein de l'ADE, il existe plusieurs département et centre, le but on posant cette question c'est de savoir si cette coopération est appliqué au sein du département de répondant ou non.

| Tableau N°22 : Votre département et centre, sont-ils concernés par cette coopération ? | | | | Figure N°23 : Votre département et centre, sont-ils concernés par cette coopération ? | |
|---|--------------|-----------|-------------|---|--|
| | | Fréquence | Pourcentage | <p>Votre département et centre, sont-ils concernés par cette coopération</p> <p>■ Oui ■ Non</p> | |
| | Oui | 6 | 37,5 | | |
| | Non | 10 | 62,5 | | |
| | Total | 16 | 100,0 | | |

Source : établie par nous-mêmes a l'aide de logiciel SPSS

Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

D'après cette figure, on remarque que la pluparts des interrogées ont répandu par non avec un taux de 62.5%, ceci signifie que la majorité des départements sont pas concerné par cette coopération, suivi de 37.5% réparti sur les départements concerné par cette mise en œuvre. On constate d'après ces résultat que malgré le projet de partenariat public-privé est presque connus par la majorité de l'encadrement de l'ADE mais il n'est pas appliqué au niveau de tous les départements et centres de l'ADE et cela reviens a certains raison qu'on va citer dans la question ci-dessous. On constate que la plus parts des répondants de sentent pas directement coopératifs avec le partenaire.

3.3.7. Si non, pour quoi ?

La question précédentes nous a montré que la majorité des départements et centre sont pas concerné par ce projet. Cette question nous permet de savoir quelle sont les différentes raisons.

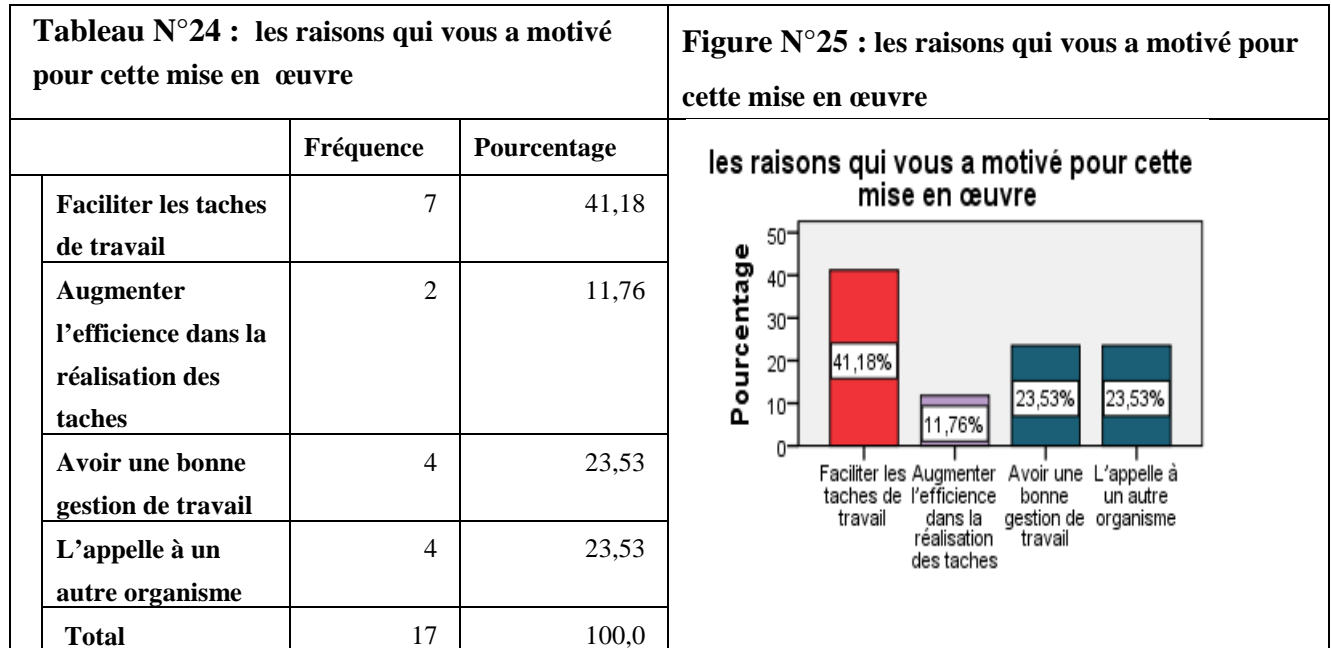
| Tableau N°23 : les raisons qui vous empêchent | | | Figure N°24 : les raisons qui vous empêchent |
|---|-----------|-------------|---|
| | Fréquence | Pourcentage | |
| L'opération reste à développer | 5 | 31,25 | <p>The bar chart displays two categories of reasons. The first bar, 'L'opération reste à développer', has a height corresponding to 31,25%. The second bar, 'Votre département ou centre n'est pas concernée par cette coopération', is significantly taller, corresponding to 68,75%. The y-axis is labeled 'Pourcentage' and ranges from 0 to 60.</p> |
| Votre département ou centre n'est pas concernée par cette coopération | 11 | 68,75 | |
| Total | 16 | 100,0 | |

Source : établie par nous-mêmes a l'aide de logiciel SPSS

Ce graphs nous montre qu'il existe deux raison dont, la deuxième raison « le département n'est pas concerné par cette coopération » contiens un taux élevé de 68.75% suivi d'un taux de 31.25% pour les répondant qui disent que l'opération reste a développer au sein de leur département et centre. On constate donc que la majorité des départements de l'ADE ne sont pas concerné par cette mise en œuvre de partenariat public privé.

3.3.8. Si votre département a fait appel a un partenaire privé, quelle sont donc les raisons qui vous a motivé pour cette mise en œuvre ?

Certain département et centre ont fait appel à des partenaires privés et ceci pour certain raisons. Cette question nous permet d'avoir une idée sur ces raisons

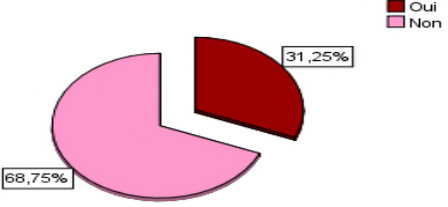


Source : établie par nous-mêmes a l'aide de logiciel SPSS

Nous extrairons de la figure ci-dessous, que les interrogés ont de différentes raisons dont 41.8% d'entre eux leur raison c'est de faciliter leur tâche de travail au sein de l'ADE, suivi d'une égalité entre les deux dernières raison avec un taux de 23.53% et enfin 11.76% disent que leur raison de motivation c'est d'augmenter l'efficience dans la réalisation des tâches. Nous constatons que la principale raison de motivation pour cette mise en œuvre c'est de facilite et libérer quelque tâche des départements et centres, vu que ces derniers son trop chargés.

3.3.9. Avez-vous rencontré des problèmes lors de cette coopération ?

Cette question va nous servira de savoir si les enquêtés rencontre des problèmes et des difficultés lors de la mise en place d'un projet de PPP.

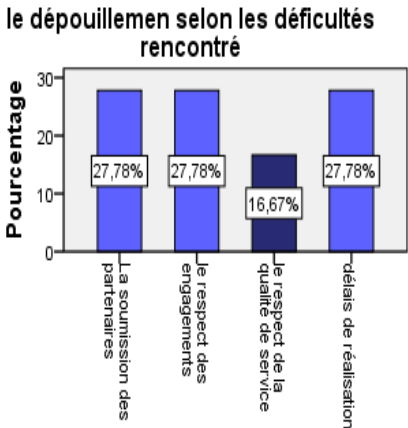
| Tableau N°25 : Avez-vous rencontré des problèmes lors de cette coopération | | | Figure N° 26 : Avez-vous rencontré des problèmes lors de cette coopération |
|--|-----------|-------------|---|
| | Fréquence | Pourcentage | Avez-vous rencontré des problèmes lors de cette coopération  |
| Oui | 5 | 31,25 | |
| Non | 11 | 68,75 | |
| Total | 16 | 100,0 | |

Source : établie par nous-mêmes a l'aide de logiciel SPSS

D'après la figure ci-dessous, nous remarquons que la plus parts des enquêtés de l'ADE ne rencontre aucun problème lors de cette coopération soit d'un taux élevé de 68.75% ce qui signifie la faciliter de travail avec le partenaire privé, et un pourcentage de 31.25% pour ce qui disent qu'ils rencontrent vraiment des difficultés dans la mise d'un projet PPP au sein de l'entreprise Cela veut dire que le partenariat avec le privé est caractérisé par une efficacité de coopération.

3.3.10. Le dépouillement selon les difficultés rencontrées :

Certains employés des différentes départements et centres rencontre des problèmes, notre but d'après cette question c'est de savoir quelle sont ces difficultés.

| Tableau N°26 : Le dépouillement selon les difficultés rencontré | | | Figure N°27 : Le dépouillement selon les difficultés rencontré |
|---|-----------|-------------|--|
| | Fréquence | Pourcentage | le dépouillem selon les déficultés rencontré  |
| -La soumission des partenaires | 5 | 27,78 | |
| -Le respect des engagements | 5 | 27,78 | |
| -Le respect de la qualité de service | 3 | 16,67 | |
| -Délais de réalisation | 5 | 27,78 | |
| Total | 18 | 100,0 | |

Source : établie par nous-mêmes a l'aide de logiciel SPSS

Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

On remarque d'après ce graphe qu'il y a une égalité entre trois (03) difficultés qui prennent un taux de 27.78 %, suivi d'un taux de 16.67% pour ce qui ont des difficultés sur le manque de respect de la qualité de service.

3.3.11. Est-ce que le recours à ce partenaire privé vous a aidé dans votre activité ?

Notre intérêt de poser cette question, c'est de savoir si le partenaire privé a aidé vraiment les employés des départements de l'ADE dans leurs tâches et activités.

| Tableau N°27 : Est-ce que le recours à ce partenaire privé vous a aidé dans votre activité | | | Figure N°28 : Est-ce que le recours à ce partenaire privé vous a aidé dans votre activité |
|--|-----------|-------------|---|
| | Fréquence | Pourcentage | <p>Est-ce que le recours à ce partenaire privé vous a aidé dans votre activité</p> <p>■ Oui ■ Non</p> |
| Oui | 6 | 37,5 | |
| Non | 10 | 62,5 | |
| Total | 16 | 100,0 | |

Source : établie par nous-mêmes a l'aide de logiciel SPSS

Comme on l'avu précédemment que la majorité des départements de l'ADE sont pas concerné par la mise en œuvre de projet PPP, c'est pour cela on remarque que les enquêtés disent que ce partenaire n'a donnés aucune aide d'après la figure ci-dessous soit d'un taux de 62.5%., le reste des répendant avec un pourcentage de 37.5%, disent que ce partenaire privé à donner vraiment d'aide dans leurs tâches et activité. On constate alors que les répondants n'ont pas senti les retombées du partenariat sur leurs activités.

3.3.12. Comment ce recours vous à aider ?

La minorité des enquêteuses disent que ce recours a un partenaire privé leur a donner vraiment une collaboration par rapport a leur activités et tâches. Cette question nous permettra de s'avoir en quoi consiste cette collaboration.

| Tableau N°28 : Comment ce recours vous à aider | | | Figure N°29: Comment ce recours vous à aider |
|---|-----------|-------------|--|
| | Fréquence | Pourcentage | |
| Amélioration de la qualité de prestation des services | 3 | 50,0 | <p style="font-size: small;">comment ce partenaire vous a aider?</p> |
| Amélioration de l'organisation et de fonctionnement | 2 | 33,33 | |
| Augmentation de la rentabilité financière | 1 | 16,67 | |
| Total | | 100,0 | |

Source : établie par nous-mêmes a l'aide de logiciel SPSS

Nous tirons de la figure ci-dessous que la moitié des interrogés soit d'un taux de 50%, disent que ce partenaire les a aider beaucoup plus dans l'amélioration de la qualité de prestation des services, suivi d'un taux de 33.33% pour ce qui disent que cette collaboration consiste a l'amélioration de l'organisation et de fonctionnement et enfin un taux très bas de 16.67% pour l'augmentation de la rentabilité financière. On constate donc que ce partenaire privé collabore le partenaire public dans ce qui concerne beaucoup plus la qualité des services. Leur objectif est d'avoir une bonne qualité de service pour satisfaire les autres.

3.3.13. Pensez-vous que la mise en place d'un projet Partenariat Public-Privé va porter des solutions aux difficultés de l'ADE

Cette question concerne tous les employés de l'ADE unité de Bejaia, le but est de savoir ce qu'ils pensent sur l'effet de projet de partenariat public-privé

Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

| Tableau N°29 : Pensez-vous que la mise en place d'un projet Partenariat Public-Privé va porter des solutions aux difficultés de l'ADE | | | | Figure N°30: Pensez-vous que la mise en place d'un projet Partenariat Public-Privé va porter des solutions aux difficultés de l'ADE | | | | | | | | |
|---|---------|-------------|-------------|---|---------|-------------|-----|--------|-----|--------|--|--|
| | | Fréquence | Pourcentage | Pensez-vous que la mise en place d'un projet Partenariat Public-Privé va porter des solutions aux difficultés de l'ADE? | | | | | | | | |
| | Oui | 14 | 87,5 | <table border="1"><thead><tr><th>Réponse</th><th>Pourcentage</th></tr></thead><tbody><tr><td>Oui</td><td>87,50%</td></tr><tr><td>Non</td><td>12,50%</td></tr></tbody></table> | Réponse | Pourcentage | Oui | 87,50% | Non | 12,50% | | |
| | Réponse | Pourcentage | | | | | | | | | | |
| | Oui | 87,50% | | | | | | | | | | |
| Non | 12,50% | | | | | | | | | | | |
| Non | 2 | 12,5 | | | | | | | | | | |
| Total | | 16 | 100,0 | | | | | | | | | |

Source : établie par nous-mêmes a l'aide de logiciel SPSS

D'après ce résultat ci-dessous et les différentes explications des interrogés de l'ADE, nous constatons que la majorité soit d'un taux de 87.5% affirme que l'appel a un partenaire privé ou la mise en place d'un projet de partenariat public-privé peut vraiment porter des solutions aux difficultés de l'ADE, contrairement a l'autre partie qui prennent un taux de 12.5% disent qu'ils ont aucune idée sur ce projet. De cette enquête, nous constatons que la majorité des interrogés affirment que le partenariat avec le privé permet de surmonter les difficultés de l'ADE.

3.3.14. Le dépouillement selon les avantages de cette coopération :

Cette question nous permet d'avoir une idée sur les différents avantages que peut porter ce projet à l'ADE unité de Bejaia.

| Tableau N°30 :Le dépouillement selon les avantages de cette coopération | | | Figure N°31:Le dépouillement selon les avantages de cette coopération |
|---|-----------|--------------|---|
| | Fréquence | Pourcentage | |
| Modernisation de l'entreprise | 10 | 20,83 | <p style="text-align: center;">le dépouillement selon les avantages de cette coopération</p> |
| Réduire les coûts d'intervention | 5 | 10,42 | |
| Mobiliser le personnel pour des activités plus importantes | 7 | 14,58 | |
| Réduire les charges | 3 | 6,25 | |
| Avoir une bonne gestion | 12 | 25,0 | |
| Maintenance des équipements | 11 | 22,92 | |
| Total | 48 | 100,0 | |

Source : établie par nous-mêmes a l'aide de logiciel SPSS

Nous remarquons d'après les données de la figure ci-dessous que 25% des personnes interrogés trouve que l'avantage essentiel de projet PPP c'est d'avoir une bonne gestion pour l'ADE, suivi d'un taux de 22.92% et 20.83% pour la modernisation des équipements et de l'entreprise en générale et enfin un pourcentage de 14.58% et de 10.42 pour la mobilisation de personnel et la réduction des coûts. On constate donc que le projet de partenariat public-privé d'après les répondant va porter beaucoup d'avantage pour l'ADE, donc on peut dire qu'il peut être un projet efficace pour cette entreprise et que les répondants sont optimistes et estiment que le PPP va porter une multitude d'avantage pour l'ADE.

Chapitre II : La mise en place de PPP : étude de cas ADE Bejaia

Conclusion:

Ce deuxième chapitre aborde la partie pratique de notre recherche à travers les trois sections précédentes.

Tous d'abord, nous avons présenté la structure de l'entreprise ADE unité de Bejaia et l'organisme d'accueil. Ensuite, nous avons montré la méthodologie de recherche qu'on a suivie lors de notre enquête par questionnaire. Enfin, on a analysé les données recueillies auprès les employées interrogées, grâce auxquelles nous somme parvenus a des résultats a l'aide de logiciel SPSS.

Suit au traitement et analyse des données et interprétation des résultats, nous somme arrivés aux conclusions suivantes :

- La mise en place à un Partenariat Public-Privé est un outil qui permettra aux entreprises de bénéficier de l'emploi et d'améliorer leurs performances et activités
- Le projet de Partenariat Public-Privé permet à l'ADE d'acquérir, de nouvelles connaissances, compétences, et de nouvelles méthodes de gestion.

De le, nous qualifierons que le projet de Partenariat Public-Privé contribue a l'amélioration et la distribution de l'activité au sein de l'entreprise ADE unité de Bejaia.

Conclusion générale :

Au fil de notre recherche, nous avons abordé le partenariat public privé (PPP) comme un nouveau concept, cette notion a pris tendance de plus en plus importante dans les nouvelles formes de coopération.

Les modèles de PPP sont largement utilisés dans différents pays dont l'Algérie fait partie, a raison d'y chercher des solutions pour améliorer le service public. Les partenariats publics privés ont été un gage d'efficacité, d'amélioration de la qualité, d'augmentation de service et de baisse des coûts.

Le présent travail a pour objectif essentiel d'avoir une meilleure compréhension de cette notion, d'apporter des éléments de réponse à notre problématique de recherche sur la mise en place des PPP à travers une étude qualitative au sein de l'ADE unité de Bejaia.

Pour y parvenir, nous nous sommes tout d'abord intéressés au cadre théorique de la recherche par la présentation des notions de bases sur le partenariat public privé dans le premier chapitre. Ensuite, nous avons abordé la mise en place des PPP de l'entreprise enquêtée qui est l'ADE et on a essayé d'analyser les résultats obtenus suite à une étude par questionnaire distribuées aux employés de l'entreprise dans le deuxième chapitre

A travers le traitement et l'analyse des données collectées via la documentation et le questionnaire réalisé, notre étude a aboutie aux résultats suivants :

- Notre étude nous a montré que le recours à un projet de partenariat public-privé est inhérente dans l'entreprise, il permet d'offrir des nouvelles modalités de financement et de la réalisation rapide des projets. Ce qui nous amène à vérifier (confirmer) notre première hypothèse selon laquelle : « **le recours à un Partenariat Public Privé est un outil qui permettra aux entreprises de bénéficier d'emploi et d'améliorer leurs performances** ».
- Les résultats obtenus nous ont permis de constater que la réalisation de ce partenariat a permis à l'ADE d'exercer ces activités dans des bonnes normes, en introduisant de nouvelles méthodes de gestion et de nouvelles connaissances . Les Partenariat Public Privé soient une opportunité d'introduire l'efficacité et d'acquérir des nouvelles compétences et d'expériences pour l'entreprise. Dans ce sens ; nous pouvons alors valider notre deuxième hypothèse : « **Partenariat Public Privé permet à l'ADE**

d'acquérir de nouvelles connaissances, compétences et de nouvelles méthodes de gestion ».

- Cette étude nous a montré que l'ADE unité de Bejaia a fait le bon choix quand elle a eu recours à un partenaire privé, parce que grâce à cette mise en œuvre de ce projet, elle a pu surmonter ses différentes difficultés. Donc, cette coopération est un avantage pour l'ADE vu son importance et son utilité.
- D'après notre recherche on peut dire que, le projet de partenariat public-privé est comme un moyen d'introduire la technologie et l'innovation du secteur privé afin de proposer des services publics de meilleure qualité grâce à une meilleure efficacité opérationnelle.

A travers les résultats ci-dessous sur l'ADE unité de Bejaia, nous proposons les recommandations suivantes :

- Changement de moyen d'information entre les employés afin d'avoir une bonne communication et afin qu'ils puissent être au courant des nouveaux projets appliqués au sein de l'ADE, tel que le projet de partenariat public-privé.
- Essayer d'approfondir ce genre de coopération avec les secteurs privés dans tous les départements de l'ADE, pour avoir une bonne amélioration de la gestion et afin de réduire la charge de travail sur les personnels.
- Renforcement de personnel par des différentes formations afin d'améliorer leurs connaissances.
- Utiliser d'autres moyens d'intervention au lieu de se baser sur les moyens humains et matériels.

Le projet de partenariat public-privé est devenu important pour toutes les entreprises aujourd'hui, il est une démarche qui influence sur l'environnement global de l'entreprise, ce qui lui permet d'évoluer et de prendre part au niveau international.

Les limites de l'étude :

Tous au long de cette recherche, nous avons rencontrés certaines difficultés et limites. Elles sont inhérentes à :

- Nous avons obtenus juste 80% des questionnaires distribués sur un échantillon de 20 personnes.

- Hésitation et le refus de certaines personnes à répondre aux questions de notre enquête.
- Manque de travaux déjà réalisés dans ce thème
- Manque de disponibilité des ouvrages
- La difficulté de notre thème ne nous a pas permis de collecter des informations les plus pertinentes.
- L'insuffisance de la durée de stage.

Perspective :

Ce travail pourrait être un point de départ intéressant ouvrant de nouvelles perspectives à d'autres investigations.

- La mise en place d'un projet de partenariat public privé dans le futur de l'entreprise peut porter l'amélioration de la performance et d'acquérir de nouvelles méthodes de gestion.
- Ce projet de coopération avec le secteur privé va jouer un rôle très important au niveau de l'ADE unité de Bejaia et qui va l'aider à prospérer.

Enfin, il convient de dire que notre modeste travail constituera une source d'inspiration pour des études ultérieures, il reste une toute première expérience, il nous a permis d'approfondir nos connaissances et de découvrir les difficultés de la recherche.

Bibliographie :

1. Ouvrage :

- ALBAGLI (C), BEKOLO, BLOY(E), partenariat d'entreprise et mondialisation édition Karthala, 1999, p26 ;
- BSOISCLAIRE, MICHEL, DALLAIRE, LOUIS-les défis de partenariat dans les administrations publiques : un grand système, théorie et pratique. Canada : édition presse de l'université de Québec 2008, p134 ;
- KHAN MICHEL. Franchise et partenariat : développer ou intégrer un réseau d'enseigne en commerce organisée indépendant. 5ème éd .paris : édition Donod.2000.p133 ;
- MOTT MACDONALD « les principes fondement des PPP » livret 20 page, paris, France, p08 ;
- OCDE(2015), « partenariat Public-Privé » dans gouvernement, à Glance 2013, édition OCD, paris ;

2. Mémoire et Thèse :

- AOUMAD SONIA, BEKKA SABRINA, « le Partenariat Public-Privé Algéro-singapourien dans le domaine martine cas : EPB-PORTEK, mémoire de fin de cycle en science commercial, université de Bejaia ,2016 ,2017 ;
- ATTMOHAND (H), « Partenariat Public-Privé et gestion locales des déchets dans la commune de Tizi-Ouzou », mémoire de master en science économique, université de Tizi-ouzou, 2017,2018 ;
- HADJAR, (G), le Partenariat Public-privé, transfert de connaissances managériale et apprentissage-cas d'entreprise publique algérienne thèse en vue de titre de docteur en science de gestion, université de Nice Sofia Antipolis, 2014, p23 ;
- M, DMITY IVANOV, la différente forme de partenariat Public, université robert Schuman (Strasbourg), février 2007, p5-10 ;

3. Article :

- BENABDE RRAHMAN (A) « le PPP : alternative pour un développement durable en l'absence de ressource financière publique suffisants » revue des sciences commerciale, N°01, p137 ;
- BELAID, (M, M), les PPP : la voie à suivre avec référence a la société de fertilisante d'Algérie (FERTIAL), N°10, P06
- KESSI(y), AHMED ZIAD(M), DJEMACI(B) : les déterminants du transfert de connaissance dans le cadre d'un PPP en Algérie, ELBAHITH REVIEW, vol 19p 660 ;
- LATRECHE (I), BOULAHBEL(A), CHERABI (A) 3333 « les partenariats Public-privé : une forme de coordination pour la mondialisation des services publics »N°9, décembre 2013, p13-15 ;
- LAZRAG(H), GODIH(DJ), « la dimension financière des infrastructures en Algérie », journal of industriel économies, vol 12(1), j'une 2017, p67-68 ;

- MATTHIEN BERTIN, TOM DERMULIER, Chevret, CARILLE- HOUGRON, Delphine MILLET, « partenariat Public-Privé : une interface nécessaire » ;
- Monographie 2012/2013, INSA de rennes, P06 ;
- NATHALIE PERRIER, MONICA PARICIA TORO, revue de littérature sur les PPP en gestion de projet, janvier 2014, p02 ;
- SAIMER(H) : « le partenariat Public-Privé : source financière privée a l'intérêt public » la revue du développement et des prospectives pour recherche et études, N°07, décembre 2019, p195 ;
- REZZOUQ Tarik; « PPP et performance des services publics au Maroc », revue du contrôle de la comptabilité et de l'achit » N°6, septembre 2018.p.805 ;

4. Site web :

- <http://www.marche-public.fr/Marches-publics/Définition/Entrees/PPP.htm> consulté le 19/05/2021 à 10h26.

| | |
|--|-----------|
| Remerciements | |
| Dédicace | |
| Liste des abréviations | |
| Table des illustrations | |
| Sommaire | |
| Introduction générale..... | 1 |
| Chapitre 01 : Typologie sur Partenariat Public-Privé..... | 5 |
| Introduction de chapitre..... | 5 |
| Section 01 : Généralité sur partenariat public-privé..... | 5 |
| 1.1. Bref historique | 5 |
| 1.2. Quelques approches théoriques aux partenariats public-privé..... | 6 |
| 1.2.1. La théorie de l'efficience-x..... | 6 |
| 1.2.2. La théorie du New Public Management..... | 6 |
| 1.2.3. La théorie des coûts de transaction | 7 |
| 1.2.4. La théorie des choix publics..... | 7 |
| 1.2.5. La théorie de l'agence | 7 |
| 1.3. Définitions du partenariat..... | 7 |
| 1.4. Définition du partenariat public-privé..... | 8 |
| 1.5. Objectif d'une démarche de Partenariat Public-Privé..... | 10 |
| 1.6. L'intérêt du choix de partenariat public-privé et ses limites..... | 10 |
| 1.6.1. Pour le partenaire public | 10 |
| 1.6.2. Pour le partenaire privé | 11 |
| 1.7. Les condition de succès des PPP..... | 11 |
| 1.8. Les risques liés au PPP..... | 11 |
| 1.9. Les avantage et inconvénients de PPP..... | 12 |
| 1.9.1. Les avantages..... | 12 |
| 1.9.2. Les inconvénients..... | 13 |
| Section 02 : Le contrat de partenariat public-privé..... | 14 |
| 2.1. Les formes de partenariat public-privé | 14 |
| 2.1.1. La sous-traitance | 14 |
| 2.1.2. La gérance | 14 |
| 2.1.3. Le contrat de gestion | 14 |
| 2.1.4. L'affermage..... | 15 |

| | |
|---|-----------|
| 2.1.5. La concession | 15 |
| 2.1.6. Le contrat de service | 15 |
| 2.2. Les modèles de PPP | 17 |
| 2.2.1. Le modèle le plus ancien en Europe (royaume unie) | 17 |
| 2.2.2. Le modèle Canadien | 17 |
| 2.2.3. Le modèle Australien | 18 |
| 2.3. Étapes d'un partenariat public-privé | 18 |
| - Pré-concours | 18 |
| - Concours | 19 |
| - Négociation | 19 |
| - Processus de la mise en œuvre | 19 |
| 2.4. Le processus de négociation d'un PPP | 19 |
| 2.4.1. Réparation de la négociation | 20 |
| 2.4.2. Le choix de partenaire | 20 |
| 2.4.3. La discussion | 21 |
| 2.4.4. La formulation de proposition | 21 |
| 2.4.5. La négociation | 21 |
| 2.4.6. La signature de contrat | 21 |
| 2.5. Composition d'un partenariat public-privé | 21 |
| 2.5.1. Partenaire public | 21 |
| 2.5.2. Partenaire privé | 22 |
| 2.5.3. Société de projet | 22 |
| 2.5.4. Institutions financières | 22 |
| 2.5.5. Assureurs | 22 |
| 2.5.6. Fournisseur de bien | 22 |
| 2.5.7. Exploitant | 23 |
| 2.5.8. Responsable de l'entretien | 23 |
| 2.5.9. Renouvellement des équipements | 23 |
| 2.6. L'objectif des acteurs PPP | 23 |
| Section 03 : Partenariat Public-Privé en Algérie | 25 |
| 3.1. Premier retour sur l'expérience de PPP en Algérie | 25 |
| 3.2. La gestion de PPP en Algérie | 26 |
| 3.3. L'expérience algérienne dans les projets de PPP | 26 |
| - Contrat entre SEEAL et SE | 27 |


| | |
|--|-----------|
| - Contrat entre SGSIA et ADPM | 28 |
| - D'autres projets dans différents secteurs | 28 |
| 3.4. Le cadre réglementaire des PPP en Algérie..... | 29 |
| Conclusion de chapitre | 30 |
| Chapitre 02 : La mise en place de partenariat public-privé : étude de cas ADE Bejaia..... | 31 |
| Introduction de chapitre | 31 |
| Section 01 : présentation de l'ADE Bejaia | 31 |
| 1.1. Présentation ADE Bejaia..... | 31 |
| 1.2. L'historique de l'ADE Bejaia | 31 |
| 1.3. Les effectifs de l'ADE..... | 31 |
| 1.4. Principales missions et l'organigramme de l'unité de Bejaia | 32 |
| 1.4.1. Principale missions | 32 |
| 1.4.2. L'organigramme de l'unité de Bejaia | 33 |
| 1.5. Missions et tâches des différents départements..... | 34 |
| 1.6. Présentation détaillé de quelque département | 35 |
| Section 02 : Méthodologie de recherche | 39 |
| 2.1. La démarche méthodologique de la recherche..... | 39 |
| 2.2. Présentation de l'enquête de terrain | 39 |
| 2.3. L'objectif de l'enquête (questionnaire) | 39 |
| 2.4. Outils d'étude..... | 40 |
| 2.5. Mode d'administration | 40 |
| 2.6. Le délai et le lieu de l'enquête..... | 40 |
| 2.7. Le traitement et analyse des données | 40 |
| Section 03 : Analyse et interprétation des résultats..... | 41 |
| 3.1. Axe 01 : Identification de répondant..... | 41 |
| 3.2. Axe 02 : l'administration de l'Algérienne des Eaux..... | 47 |
| 3.3. Axe (03) : Le projet de Partenariat Public-Privé..... | 49 |
| Conclusion de chapitre II | 61 |
| Conclusion générale..... | 62 |
| Bibliographie | |
| Table de matières | |
| Annexe | |
| Résumé | |

A decorative graphic consisting of a blue wavy ribbon that flows from the top left towards the bottom right, curving and looping. The ribbon has a gradient from light blue to a darker blue, with a slight shadow effect.

Introduction générale

A decorative graphic consisting of a thick, wavy blue ribbon that flows from the top left towards the bottom right, curving and overlapping itself. The ribbon has a slight gradient and a soft shadow effect, giving it a three-dimensional appearance.

Chapitre I :
Typologies sur Partenariat
Public-Privé



***Chapitre II : La mise en
place de partenariat
public-privé : étude de cas
ADE Bejaia***

A decorative graphic consisting of a thick, wavy blue ribbon that flows from the top left towards the bottom right, curving and looping. The ribbon has a slight gradient and a soft shadow effect, giving it a three-dimensional appearance.

Conclusion générale



Bibliographie

A decorative graphic consisting of a blue wavy ribbon that flows from the top left towards the bottom right, curving and looping. The ribbon has a gradient from light blue to a darker blue, with a slight shadow effect.

Annexe

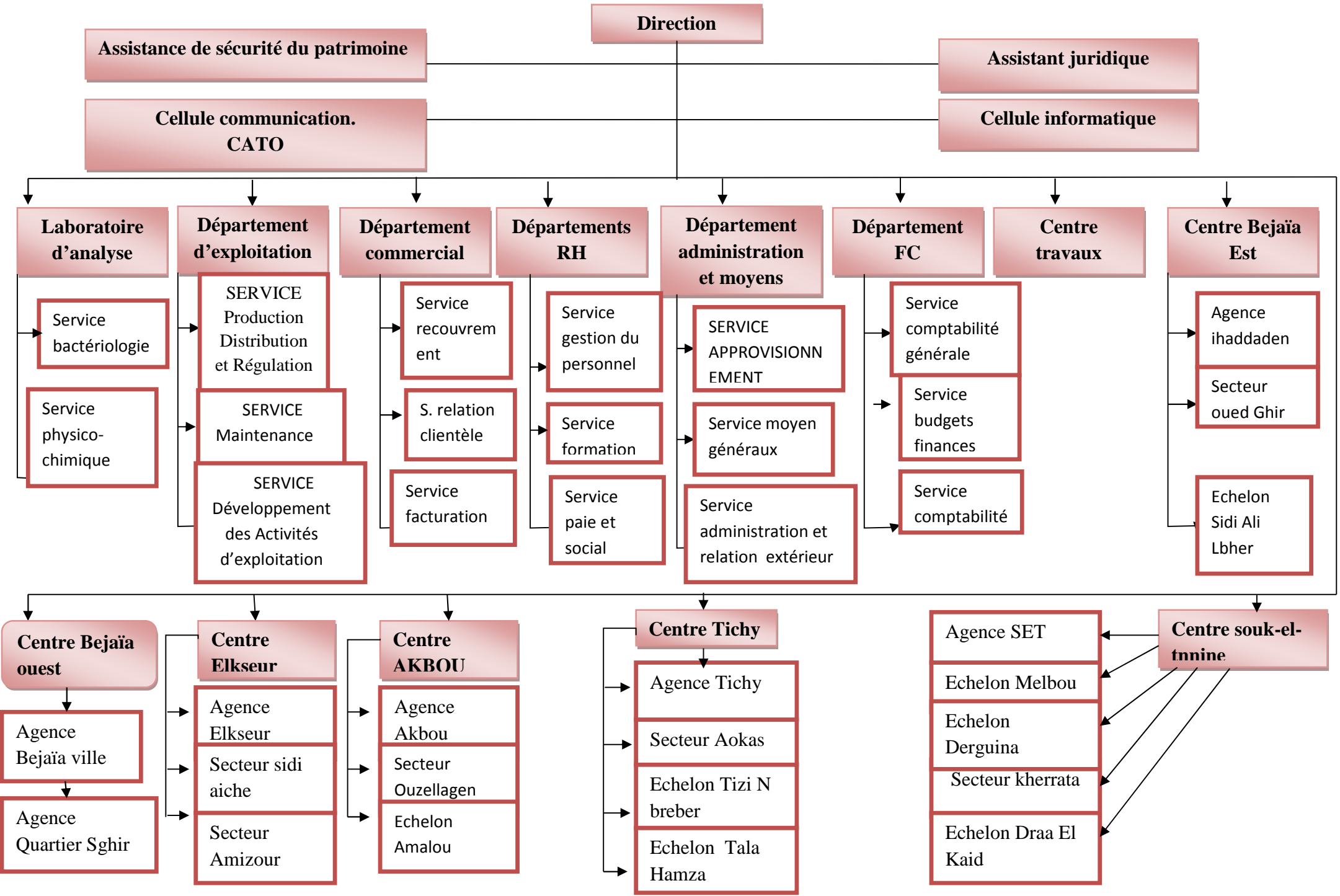
A decorative graphic consisting of a blue wavy ribbon that flows from the top left towards the bottom right, curving and looping. The ribbon has a gradient from light blue to a darker blue, with a soft shadow effect.

Table de Matière



Résumer

Annexe N°01 : Organigramme de l'organisme d'accueil (ADE Bejaïa)



Université Abderrahmane Mira de Bejaïa

*Faculté des sciences Economiques, commerciales et des sciences de
gestion*

Département des sciences de gestion

Option : Entrepreneuriat

Dans le cadre de préparation d'un mémoire « Option entrepreneuriat » en vue d'obtention du diplôme de Master en science de gestion à l'université de Bejaia, faculté des Sciences Economique, Commercial et des Sciences de Gestion intitulé : « **La Mise en Place de Partenariat Public-Privé, Cas Algérienne Des Eaux Bejaïa** ».

Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir nous répondre aux questions élaborées dans ce présent questionnaire et ce, dans l'objectif de recueillir des données relatives a notre recherche et de trouver des solutions à travers vos réponses.

Ainsi, nous vous remercions d'avance et nous tenons à vous rassurer que les informations que vous fournissiez ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques, en outre, nous vous garantissons l'anonymat

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

Réaliser par :

- M^{elle} MAHTOUT Anissa
- M^{elle} TAZIBT Soumia

Encadrer par :

- Université :** Pr. CHABI Tayeb
ADE : - M^r MANSOURI Mouloud
- M^{me} MAUCHE Sabiha

Années universitaire : 2020/2021

I. Identification de répondant :

1) Sexe :

- Féminin - Masculin

2) Catégorie d'âge :

- 25-35ans - 36-45ans - 46-55ans - 55 ans et plus

3) Niveau d'instructions :

- Primaire Moyen
- Secondaire Universitaire
- Autre a précisé.....

4) Quelle est votre catégorie sociaux-professionnel :

- Maitrise - Cadre -Exécution
- Autre :

5) Situation familiale :

- Célibataire
- Marié (e)
- Divorcé (e)
- Veuf (Ve)

6) Quel est votre poste occupé dans l'ADE ?

.....
- **Et quelle sont vos taches ?**
.....
.....
.....
.....
.....

7) Ancienneté dans votre poste :

- Moins d'une année
- 1-5 ans
- Plus de 5 ans
- Plus de 10 ans

8) La position de votre poste dans la structure de l'ADE :

- Stratégique - Tactique - Opérationnel
- Autre :

9) Est-ce-que vous participer à la prise de décision ?

- Oui - Non

Si oui, quelles sont les décisions :

- Stratégique - Opérationnelles - Technique
- Autres :

10) Quel est le degré de votre intervention dans la prise de décision :

- Forte - moyen - faible

Si non, pourquoi :

.....

II. l'administration de l'Algérienne Des Eaux :

11) Nom de l'établissement :

12) Siege social :

13) Date de création :

14) Statut juridique :

- SPA - SNC - EURL - SARL

Autres :

15) A quoi consiste l'activité de l'ADE :

- Alimentation d'eau potable
- Réparation de réseaux existant
- Effectuer des branchements
- Autres :

.....
.....

16) Quelle est l'effectif de votre entreprise:

.....

17) Les moyens d'intervention couvrent- ils l'activité de l'ADE :

- Les moyens matériels
- Les moyens humains
- Le logiciel et le savoir- faire

Autre a précisé :

18) Quelles sont les difficultés de l'ADE Unité de Bejaia :

- Extension de réseau informel
- Recouvrement des créances
- Le prix d'un M³ d'eau (subvention)
- Les coûts de production en eau potable sont élevés

- Problème de financement de l'activité de l'ADE

- Autres :

III. Le projet de Partenariat Public-Privé :

19) Est-ce que l'encadrement de l'ADE sont informé des avantages de projet Partenariat Public-Privé ?

- Oui - Non

Si oui , quelle est le moyen d'information ?

- Par la voie hiérarchique

- Par une journée d'étude

- Par réunion

- Autre.....

20) Contexte juridique et réglementaire et le marché permettent-ils la mise en œuvre d'un projet PPP au sein de votre entreprise ?

- Oui - Non

21) Selon vous, un projet de Partenariat Public-Privé au sein de l'ADE est-il :

- Important - Peu important - Très important

22) Est-ce que la direction de l'ADE a pensé déjà de mettre en place un projet PPP ?

- Oui - Non

Si non, pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

23) Votre département et centre, sont-ils concernés par cette coopération ?

- Oui - Non

-

Si non, pourquoi ?

- L'opération reste à développer

- Votre département ou centre n'est pas concernée par cette coopération

- Autres.....

24) Si votre département a fait appel a un partenaire privé, quelle sont donc les raisons qui vous a motivé pour cette mise en œuvre ?

- Faciliter les taches de travail

- Augmenter l'efficacité dans la réalisation des taches

- Avoir une bonne gestion de travail

- L'appelle à un autre organisme
- Autre

25) Avez-vous rencontré des problèmes lors de cette coopération ?

- Oui - Non

Si oui, quels sont les difficultés rencontrées :

- La soumission des partenaires
- Le respect des engagements
- Le respect de la qualité de service
- Délais de réalisation

Autres :

.....

.....

26) Est-ce que le recours à ce partenaire privé vous a aidé dans votre activité ?

- Oui - Non

Si oui, de quelle façon :

- Amélioration de la qualité de prestation des services
- Amélioration de l'organisation et de fonctionnement
- Augmentation de la rentabilité financière
- Autre

27) Pensez-vous que la mise en place d'un projet Partenariat Public-Privé va porter des solutions aux difficultés de l'ADE ?

- Oui Non

Si oui, quelque sont les avantages de cette coopération :

- Réduire les coûts d'intervention
- Mobiliser le personnel pour des activités plus importantes
- Modernisation de l'entreprise
- Maintenance des équipements
- Avoir une bonne gestion prévisionnelle des emplois
- Réduire la charge de travail

Merci.

Résumé

Notre travail de recherche consiste à étudier la mise en place de Partenariat Public-Privé (PPP) au sein de l'entreprise ADE unité de Bejaia.

Cette étude est composée de deux chapitres, le premier explique les notions de base de Partenariat Public-Privé, le deuxième illustre une étude de cas dans l'entreprise ADE unité de Bejaia.

Les résultats de notre recherche montrent que le projet de partenariat public-privé est devenu aujourd'hui important pour toutes les entreprises, il est une démarche qui influence sur l'environnement global de l'entreprise, ce qui lui permet d'évoluer et de prendre part au niveau international.

Les mots clés : Partenariat Public-Privé (PPP), contrat, service public, performance

Abstract:

Our research work consists in studying the Implementation of Public Private Partnership (PPP) within the company ADE unit of Bejaia.

This study is composed of two chapters, the first explains the basic concepts of Public-Private Partnership and the second illustrates a case study in the company ADE unit Bejaia.

The results of our research show that the partnership between the public and private sectors has become Important today for all companies, as it is an approach that affects general environment of the company m allowing it to develop and participate at the international level.

Key concepts: Public-Private Partnership, contract, public service, performance